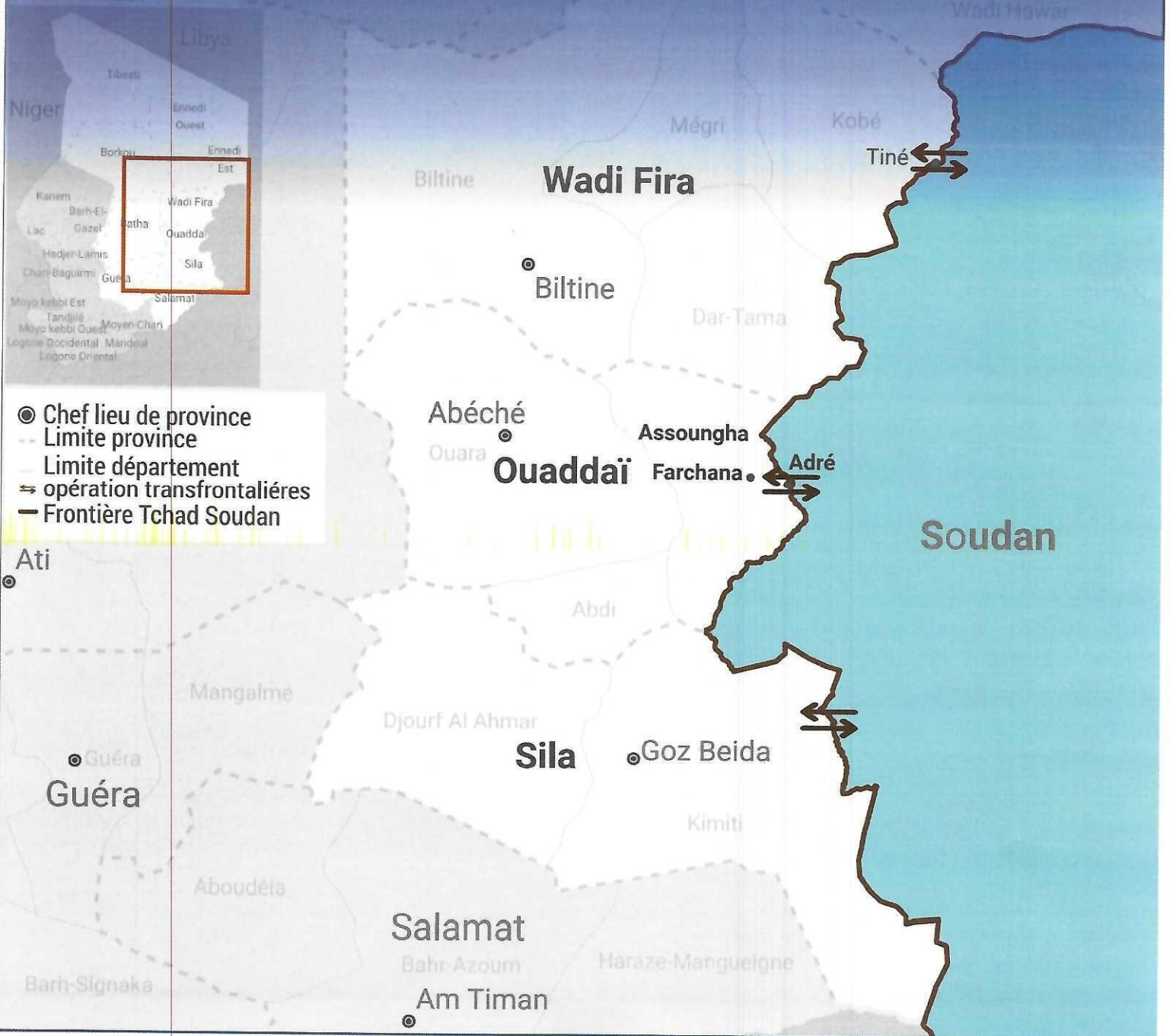




RÉPUBLIQUE DU TCHAD

# PLAN NATIONAL DE REPONSE A LA CRISE A L'EST 2025 - 2027



# Sommaire

# Avant-propos

|    |                                                                                                                       |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3  | <b>Avant-propos</b>                                                                                                   |
| 4  | <b>Aperçu des piliers axes et budget</b>                                                                              |
| 5  | <b>1. Aperçu de la situation</b>                                                                                      |
| 5  | 1.1. Contexte général                                                                                                 |
| 7  | 1.2. Impact de la crise soudanaise dans les provinces de l'Est                                                        |
| 7  | 1.3. Analyse des besoins des populations impactées par la crise soudanaise                                            |
| 8  | 1.4. Analyse consolidée des besoins de l'ensemble des communautés vulnérables dans les quatre (04) provinces de l'est |
| 11 | <b>2. Orientations et stratégies</b>                                                                                  |
| 11 | 2.1. Vision                                                                                                           |
| 11 | 2.2. Objectifs                                                                                                        |
| 12 | <b>3. Stratégie de la réponse</b>                                                                                     |
| 12 | 3.1. Pilier 1 : la réponse humanitaire à la crise à l'est                                                             |
| 15 | Tableau des coûts par axe                                                                                             |
| 16 | 3.2. Pilier 2 : un appui au développement et au renforcement de la résilience                                         |
| 19 | 3.3. Pilier 3 : engagements communautaires, redevabilité et cohésion sociale                                          |
| 19 | 3.3.1. Concept                                                                                                        |
| 20 | Tableau des coûts par axe                                                                                             |
| 21 | 3.3.2. Interventions prioritaires                                                                                     |
| 22 | Tableau des coûts par axe                                                                                             |
| 22 | 3.4. Pilier 4 : sécurisation des frontières et des provinces affectées                                                |
| 23 | Tableau des coûts par axe                                                                                             |
| 23 | 3.5. Pilier 5 : coordination et suivi évaluation                                                                      |
| 23 | 3.5.1. Principes de l'aide humanitaire                                                                                |
| 25 | 3.5.2. Structure de coordination et de suivi évaluation de la réponse à la crise à l'est                              |
| 26 | 3.6. Communication                                                                                                    |
| 27 | Tableau des coûts par axe                                                                                             |

## 28 Liste des acronymes

## 29 Annexes

|    |                                                                                                                                                       |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 29 | Annexe 1 : Cadre de résultats du Pilier 1 (Protection et assistance des populations affectées)                                                        |
| 31 | Annexe 2 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 2 (Un appui au développement et au renforcement de la résilience des trois provinces frontalières) |
| 38 | Annexe 3 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 3 (Engagements Communautaires, Redevabilité et Cohésion Sociale)                                   |
| 42 | Annexe 4 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 4 (Sécurité des frontières et dans les provinces de l'Est)                                         |
| 44 | Annexe 5 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 5 (Coordination et suivi-évaluation)                                                               |

Depuis plus de vingt ans, le Gouvernement du Tchad, avec l'appui de ses partenaires, s'est engagé à accueillir et à soutenir les réfugiés soudanais, en particulier dans les provinces de l'Est telles que le Ouaddaï, le Sila, le Wadila, et l'Ennedi Est. Malgré les défis croissants, le Tchad a su faire preuve de solidarité et de résilience face à l'arrivée continue de réfugiés, notamment après la reprise des conflits armés au Soudan en avril 2023, qui a entraîné l'afflux de plus de 740 344 réfugiés soudanais et 216 337 retournés tchadiens.

Toutefois, Ainsi, cette crise ne doit pas être perçue uniquement comme un défi humanitaire, mais aussi comme une opportunité de développement. Le Gouvernement souhaite transformer la présence des réfugiés en un levier de croissance économique pour les régions concernées.

Le Gouvernement, conscient de l'impact de ces flux migratoires sur les opportunités économiques, l'accès aux services essentiels, et la pression sur les ressources naturelles locales, a redoublé d'efforts pour assurer la protection des populations, renforcer la résilience des communautés hôtes, et préserver l'équilibre environnemental dans ces zones vulnérables.

Malgré la baisse des financements pour les agences humanitaires et les effets du changement climatique, le Tchad continue de jouer un rôle central dans la gestion de cette crise humanitaire. Le Gouvernement a élaboré un plan national de réponse intégrée, visant non seulement à protéger et à assister les réfugiés et les retournés, mais aussi à soutenir le développement et la résilience des provinces les plus touchées. Ce plan repose sur cinq piliers stratégiques qui sont essentiels pour garantir l'efficacité et la complémentarité des interventions : (i) la protection et l'assistance des populations affectées ; (ii) le soutien au développement et au renforcement de la

résilience ; (iii) l'engagement communautaire et la cohésion sociale ; (iv) la sécurisation des frontières et des provinces ; et (v) la coordination et le suivi-évaluation.

Ce plan incarne les efforts continus du Gouvernement tchadien sous le leadership du Marachal Mahamat Idriss Deby Itno, pour non seulement gérer les urgences humanitaires, mais aussi poser les bases d'une stabilité durable et d'un développement à long terme.

Le Tchad appelle la communauté nationale et internationale à renforcer leur soutien à ces initiatives, afin de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan. En collaborant étroitement avec les partenaires internationaux, le Gouvernement tchadien réaffirme son engagement envers les principes humanitaires, les Objectifs de Développement Durable (ODD), et la « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons », tout en s'efforçant de construire un avenir plus résilient pour les populations affectées par cette crise.



# Aperçu des piliers axes et budget

| Pilier 1 : La réponse humanitaire a la crise a l'est                                                                  |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| AXES                                                                                                                  | Budget (USD) |
| Axe 1 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les réfugiés                                 | 442 333 587  |
| Axe 2 : Objectif spécifique 1 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les retournés        | 41 505 000   |
| Axe 3 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les communautés hôtes                        | 116 170 301  |
| Total Pilier 1                                                                                                        | 625 850 873  |
| Pilier 2 : Un appui au développement et au renforcement de la résilience                                              |              |
| AXES                                                                                                                  | Budget (USD) |
| Axe 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures, aux services sociaux de base ainsi que la création de la demande       | 353 194 192  |
| Axe 2: Renforcer les moyens d'existence des communautés affectées en vue d'une inclusion économique locale            | 55 945 000   |
| Axe 3 : Améliorer la gestion de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques                     | 236 630 667  |
| Axe 4: Transformation des sites de réfugiés, retournés et communautés hotes en pôles économiques                      | 59 430 000   |
| Total Pilier 2                                                                                                        | 705 199 859  |
| Pilier 3 : Engagements communautaires, redevabilité et cohésion sociale                                               |              |
| AXES                                                                                                                  | Budget (USD) |
| Axe 1 : Promouvoir la génération et l'utilisation des données basée sur les évidences                                 | 1 058 0000   |
| Axe 2 : Créer un environnement favorable à la redevabilité humanitaire et de développement                            | 12 600 000   |
| Axe 3 : Promouvoir la cohésion sociale                                                                                | 9 710 000    |
| Axe 4: Renforcer les mécanismes intercommunautaires et intracommunautaires visant à prévenir et atténuer les conflits | 9 516 000    |
| Total Pilier 3                                                                                                        | 32 884 000   |
| Pilier 4 : Sécurisation des frontières et des provinces affectées                                                     |              |
| AXES                                                                                                                  | Budget (USD) |
| Axe 1 : Sécurisation des frontières                                                                                   | 252 000 000  |
| Axe 2 : Sécurité publique, y compris les camps                                                                        | 47 096 940   |
| Axe 3 : Prise en charge des militaires désarmés en provenance du Soudan                                               | 1 080 000    |
| Total Pilier 4                                                                                                        | 300 176 940  |
| Pilier 5 : Coordination et suivi évaluation                                                                           |              |
| AXES                                                                                                                  | Budget (USD) |
| Axe 1: Renforcement des capacités opérationnelles et techniques des institutions nationales et locales                | 6 676 914    |
| Axe 2 : Planification, suivi et évaluation des actions sur le terrain                                                 | 962 000      |
| Axe 3 : Communication (horizontale et verticale)                                                                      | 630 000      |
| Total Pilier 5                                                                                                        | 8268914      |

## 1. Aperçu de la situation

Depuis plus d'une décennie, la situation sécuritaire du Tchad a été marquée par des conflits armés et des violences, la montée du terrorisme dans les pays voisins, les incursions de la secte Boko Haram et tout récemment les conflits soudanais en avril 2023.

De manière générale, les conflits aux frontières et dans les pays voisins ont occasionné un afflux massif des réfugiés (1 278 871 nouveaux réfugiés) et retournés (144 015) en décembre 2024, selon les données de l'UNHCR. En particulier, la guerre en cours au Soudan depuis le 15 avril 2023 a engendré une augmentation rapide de l'arrivée de réfugiés dans les quatre (4) provinces de l'Est du pays. Cette situation sécuritaire défavorable fait peser de lourdes charges sur le budget de l'État, au détriment des dépenses sociales (éducation, santé, eau, hygiène et assainissement, etc.) et de l'investissement public dans les infrastructures et la diversification de l'économie. Outre ces lourdes charges budgétaires, l'afflux massif des réfugiés et retournés exerce une pression énorme sur les ressources naturelles. L'accès aux moyens de subsistance reste très limité, exacerbant la vulnérabilité des populations de ces localités.

Du fait de la crise engendrée par les réfugiés à l'Est, le Tchad est confronté à un double défi: (i) répondre aux urgences humanitaires des réfugiés ; et (ii) assurer le relèvement et la résilience des quatre (4) provinces affectées.

Conscient de cette situation, le Gouvernement du Tchad, en collaboration avec ses partenaires au développement, s'est engagé dans l'élaboration du Plan National de Réponse à la crise de l'Est (PNR) pour apporter une réponse humanitaire aux populations vulnérables (réfugiés, retournés, déplacés et communautés d'accueil) d'une part, et une assistance multisectorielle pour une résilience et un développement socio-économique durable de ces provinces affectées d'autre part.

Le document du Plan de réponse est structuré en trois (3) parties : i) la première fait l'aperçu de la situation ; ii) la seconde définit les orientations et les stratégies ; iii) et la dernière partie clarifie la stratégie de la réponse.

### 1.1. Contexte général

Depuis 2003, l'Est du Tchad a ouvert ses portes à des réfugiés soudanais fuyant le conflit du Darfour, un conflit qui a causé environ 300 000 morts et déplacé 2,7 millions de personnes, dont environ 400 000 ont trouvé refuge dans les camps tchadiens. Le 15 avril 2023, le Soudan a replongé dans une guerre fratricide entre l'armée nationale et les Forces de Soutien Rapide (FSR). Ce conflit a déjà causé la mort de plus de 6 000 civils et forcé environ 7,1 millions de personnes à fuir, ce qui en fait la pire crise de déplacement forcé au monde.

Devant cette situation, le Tchad a enregistré une augmentation rapide de l'arrivée de réfugiés soudanais depuis avril 2023, concentrés principalement dans les provinces de Ouaddai, Wadi Fira, Sila, et Ennedi Est. Au 09 février 2025, plus de 748 663 nouveaux réfugiés et 216 337 retournés tchadiens avaient été accueillis, en plus des 400 000 réfugiés du conflit au Darfour. Cette arrivée massive, dans un contexte de vulnérabilités environnementales, exerce une pression considérable sur les services sociaux de base, notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, et les infrastructures routières, ainsi que sur l'administration publique et l'économie locale.

Sur l'ensemble du territoire, les défis alimentaires et nutritionnels persistent. En 2023, les faibles précipitations, la hausse des prix de denrées alimentaires et l'afflux massif de réfugiés ont contribué à une situation fragile. Selon le Cadre Harmonisé de novembre 2023, 695 019 personnes souffraient d'insécurité alimentaire

sévère (phase 3 et plus). Les provinces les plus touchées sont le Wadi Fira (17,7% de MAG), l'Ennedi Est (15,7%), le Ouaddaï (12,1%) et le Sila (11,1%).

les retournés, tout en renforçant la résilience des communautés locales et en améliorant l'accès aux services essentiels dans les provinces concernées.

Malgré ces défis, le Tchad continue de mobiliser ses ressources pour soutenir les réfugiés et

## 1.2.Impact de la crise soudanaise dans les provinces de l'Est

L'afflux massif de réfugiés et de retournés dans les provinces de l'Est du Tchad crée une pression énorme sur les ressources locales. Dans la province du Ouaddaï, les réfugiés représentent 20,9% de la population hôte, augmentant la demande pour les services de santé, d'éducation et d'eau. Cette situation entraîne des temps d'attente prolongés dans les centres de santé et des difficultés d'accès à l'eau potable pour 88,7% des ménages, tandis que les services de santé sont gravement perturbés par des pénuries de médicaments et un manque de personnel.

Le secteur de l'éducation est également sous pression, avec un besoin urgent de 3 125 salles de classe et de 1 430 enseignants supplémentaires pour accueillir les réfugiés et retournés. Actuellement, le financement disponible est insuffisant pour couvrir ces besoins, représentant moins de 5% de ce qui est nécessaire, et de nombreuses écoles sont soit endommagées, soit occupées par les réfugiés.

Économiquement, la crise a provoqué la fermeture du commerce transfrontalier et une flambée des prix des denrées alimentaires, notamment pour l'huile, la farine et le riz. Les ménages rencontrent des difficultés pour vendre leurs produits, et la baisse des transferts de fonds des Tchadiens vivant au Soudan, ainsi que les pertes de recettes fiscales, aggravent les difficultés économiques. L'État fait également face à des coûts élevés pour la sécurité aux frontières, estimés à environ 36 millions USD par an.

En termes d'environnement, l'arrivée des réfugiés intensifie l'exploitation des ressources naturelles, en particulier l'eau et le couvert végétal. Cette pression accrue pourrait entraîner une déforestation et une diminution

Tableau 1: Principaux Indicateurs socioéconomiques dans les quatre provinces

| Indicateurs                                                                                                                                                     | Provinces    |              |              |               | National /    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
|                                                                                                                                                                 | Ouaddaï      | Wadi Fira    | Sila         | Ennedi Est    | Moyenne       |
| Incidence de la pauvreté en 2022                                                                                                                                | 32,0         | 41,0         | 60,7         | 22,2          | 44,8          |
| Ratio habitants/ Médecins                                                                                                                                       | 46 024       | 49 142       | 44 940       | 19 659        | 24 188        |
| Taux brut de scolarisation au primaire 20/21                                                                                                                    | 94,5         | 82,5         | 86,1         | 25,6          | 115,8         |
| Taux brut de scolarisation au primaire 20/21 pour filles (garçons)                                                                                              | 78,9 (109,9) | 63,3 (101,0) | 68,2 (102,4) | 23,1 (26,1)   | 106,7 (124,4) |
| Taux d'alphabétisation de personnes âgées de 15 ans et plus (2018)                                                                                              | 48,4         | 39,3         | 28,0         | 40,18         | 41,5          |
| Taux d'alphabétisation de personnes âgées de 15 ans et plus en 2018 les femmes (hommes)                                                                         | 25,8 (74,7)  | 26,6 (55,0)  | 14,2 (44,5)  | 37,96 (42,48) | 28,1 (57,7)   |
| Taux d'accès à l'eau potable (en %)                                                                                                                             | 28,0         | 40,2         | 48,9         | 28,8          | 62,7          |
| Pourcentage de membres du ménage vivant dans des foyers utilisant des combustibles et des technologies propres pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage (%) | 4,2          | 1,7          | 0,3          | 0,1           | 5,7           |

Source: ECOSIT 4 (2019), ECOSIT 5 (2022), MICS 6 (2019), Projections démographiques régionales 2009-2050 (INSEED, 2014), Annuaire Statistique de l'Education (2021)

des ressources en eau, avec des conséquences graves pour les moyens de subsistance locaux.

Enfin, les capacités des autorités locales sont limitées, ce qui complique la gestion efficace de cette crise. Le renforcement des capacités locales et l'intégration des réfugiés dans l'économie sont essentiels pour améliorer la situation. Une telle intégration pourrait réduire la pauvreté parmi les réfugiés et générer des économies significatives, tout en diminuant le besoin d'aide humanitaire.

## 1.3.Analyse des besoins des populations impactées par la crise soudanaise

### 1.3.1. Besoins identifiés des communautés réfugiées et des retournées

Les besoins des communautés réfugiées couvrent un large éventail de secteurs essentiels, notamment la sécurité, la protection, l'abri, la santé, l'éducation, la nutrition, l'accès à l'eau, l'assainissement, ainsi que la nécessité de personnel spécialisé et de coordination opérationnelle. L'accès aux moyens de subsistance reste très limité, exacerbant la vulnérabilité de ces populations. Les retournés tchadiens, quant à eux, rencontrent de grandes difficultés pour retrouver leurs familles et s'installer au Tchad. Beaucoup vivent dans des sites spontanés près de la frontière et nécessitent en urgence de la nourriture, de l'eau, des installations sanitaires, des abris, des articles ménagers essentiels, ainsi que des services de santé et de protection similaires à ceux dont ont besoin les réfugiés soudanais.

Selon les données de l'OIM (DTM), 73% des retournés dans la région de Sila citent l'accès à la nourriture comme l'un de leurs trois besoins les plus urgents, suivi par les espèces (31%) et

les abris (29%). Dans la province du Ouaddaï, 68% ont évoqué la nourriture comme priorité, suivie par les espèces (44%) et les articles ménagers essentiels (39%).

À court, moyen et long termes, la transformation des sites de réfugiés en pôles économiques sera une priorité, avec des initiatives de villagisation et d'urbanisation mises en avant par le décret d'application de la loi d'asile d'avril 2023. La mise en œuvre de ces actions nécessitera une coopération étroite avec les acteurs du développement pour construire des infrastructures telles que des écoles, des établissements de santé, des routes, des installations agricoles et des connexions internet, afin de stimuler le développement économique et renforcer la cohésion sociale des communautés réfugiées et hôtes.

Le Gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, mettra en œuvre une stratégie de réponse pour les personnes déplacées en respectant le principe de nexus et en favorisant la résilience et le développement. Cette stratégie vise à assurer l'accès au territoire pour les personnes fuyant les violences au Soudan, à maintenir la nature civile de l'asile, à enregistrer les nouveaux arrivants et à identifier les personnes vulnérables. Il s'agit également de fournir une protection et une assistance multisectorielle aux nouveaux arrivants, y compris ceux dans les zones urbaines, et de soutenir leur inclusion dans les services nationaux et les structures communautaires.

1.3.2. Besoins identifiés des communautés hôtes

Les quatre provinces affectées par la crise abritent 2 816 434 habitants, soit 15,6% de la population tchadienne. Les défis de développement des quatre provinces s'expriment principalement en termes de renforcement des infrastructures et services socioéconomiques de base (réseau routier, éducation, santé, hygiène et assainissement, électricité, etc.), de développement d'un système de production durable et de renforcement des activités de subsistance et génératrices de revenus à travers la mise

en place de programmes de formation, de support technique et de gestion ou d'accès au micro-crédit, etc.

1.4. Analyse consolidée des besoins de l'ensemble des communautés vulnérables dans les quatre (04) provinces de l'est

Les quatre provinces affectées par la crise abritent 2 816 434 habitants, soit 15,6% de la population tchadienne. En termes absolus, la province du Ouaddaï est celle qui a accueilli le plus de réfugiés, suivi du Silla, du Wadi-Fria et de l'Ennedi Est.

Les défis de développement de ces dernières s'expriment principalement en termes de renforcement des infrastructures et services socioéconomiques de base (réseau routier, éducation, santé, hygiène et assainissement, électricité, etc.) ; le développement d'un système de production durable et le renforcement des activités de subsistance et génératrices de revenus à travers la mise en place de programmes de formation, de support technique et de gestion ou d'accès au micro-crédit.

Protection

Les réfugiés, retournés et communautés hôtes des quatre provinces de l'Est du Tchad présentent des besoins importants en protection, en particulier pour les personnes ayant des déficiences physiques, auditives ou visuelles. Le Gouvernement tchadien, en collaboration avec les autorités locales et les acteurs humanitaires, s'efforce de répondre

à ces besoins en assurant la sécurité et les nécessités vitales comme les abris et la nourriture. Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de Violences Basées sur le Genre (VBG), avec des cas de violences conjugales, de harcèlement et d'agressions sexuelles, souvent survenus loin des communautés lors de la collecte de ressources comme le bois et l'eau. Les leaders communautaires, soutenus par des comités mixtes d'autodéfense et les forces de sécurité, jouent un rôle crucial dans la gestion de ces violences.

Éducation

L'afflux massif de réfugiés dans les provinces de l'Est du Tchad, où ces derniers représentent plus de 37 % de la population totale, exerce une pression accrue sur le système éducatif local, déjà fragile. Cette situation souligne de manière urgente la nécessité d'augmenter l'offre éducative et de renforcer le nombre d'instructeurs scolaires pour répondre à la demande croissante.

En 2021, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire était de seulement 38 % pour les filles et 49 % pour les garçons dans ces provinces, révélant un déficit éducatif important. Avec l'arrivée de nouveaux réfugiés, les infrastructures éducatives déjà insuffisantes se trouvent encore plus sollicitées. Actuellement, 80 % des écoles dans ces régions ne disposent ni d'enseignants ni d'infrastructures adéquates, telles que des salles de classe appropriées, des latrines (57 % des écoles) et des points d'eau (72 % des écoles). La fermeture de nombreuses écoles en raison du manque d'enseignants accentue ce problème.

Pour répondre à cette situation, il est impératif d'augmenter l'offre éducative en construisant de nouvelles écoles et en rénovant celles existantes. En parallèle, le nombre d'instructeurs scolaires doit être considérablement augmenté. Cela inclut le recrutement de nouveaux enseignants qualifiés, la formation continue des enseignants communautaires, et la mise en place de programmes d'intégration pour ces derniers. Sans ces mesures, des milliers d'enfants

réfugiés, dont beaucoup sont en âge d'aller à l'école mais qui restent exclus du système éducatif en raison des capacités limitées, continueront à être laissés pour compte.

En somme, une réponse coordonnée visant à améliorer les infrastructures scolaires et à renforcer les capacités d'enseignement est essentielle pour garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, qu'ils soient réfugiés ou membres des communautés hôtes, et pour atténuer les impacts négatifs de cet afflux sur le système éducatif des provinces de l'Est.

Santé et Nutrition

L'afflux massif de réfugiés dans les provinces de l'Est du Tchad exerce une pression considérable sur les infrastructures sanitaires locales, qui n'étaient pas conçues pour gérer une telle demande accrue de soins de santé. Le rapport d'évaluation souligne que 93 % des communautés visitées sont confrontées à des cas de malnutrition, particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Ce problème est exacerbé par les maladies infectieuses, telles que le paludisme et les infections respiratoires, ainsi que par des taux élevés de diarrhée, directement liés à une mauvaise qualité de l'eau.

La situation alimentaire s'est gravement détériorée en raison de l'afflux des réfugiés. Plus de 70 % des communautés ont dû réduire leur consommation alimentaire en raison de l'épuisement des vivres et de l'augmentation des prix des denrées. Cette pression accrue sur les ressources alimentaires locales a également entraîné un épuisement total des stocks alimentaires dans de nombreuses communautés. La demande croissante de services de santé et de nutrition ne trouve pas de réponse adéquate, car les infrastructures existantes sont surchargées et mal équipées pour faire face à cette situation.

En conséquence, près de 60 % des communautés ne bénéficient d'aucune activité de sensibilisation à la nutrition, et seulement 55 % ont accès à des services de prise en

charge de la malnutrition. L'augmentation des besoins en soins de santé, combinée à une capacité d'accueil insuffisante des infrastructures sanitaires locales, souligne la nécessité urgente de renforcer et d'adapter les services de santé pour répondre à la demande croissante générée par l'afflux des réfugiés. Sans amélioration substantielle de l'accès à l'alimentation, à l'eau potable et aux soins de santé, la situation nutritionnelle et sanitaire risque de se détériorer davantage.

#### Eau Hygiène et Assainissement

La pression croissante sur les infrastructures en raison de l'afflux massif de réfugiés dans les quatre provinces de l'Est du Tchad aggrave considérablement une situation déjà précaire. Ces provinces, où la couverture en eau potable est inférieure à 50% et l'accès aux latrines ne dépasse pas 10%, se trouvent particulièrement vulnérables. Dans les zones rurales et de transhumance, où l'accès à l'eau est limité, 55% de la population utilise des eaux de surface ou des puits à ciel ouvert, souvent non potables et mal entretenus.

Les longues distances parcourues pour accéder à l'eau, souvent supérieures à 500 mètres, exacerbent les difficultés. L'insuffisance des latrines et la défécation à l'air libre entraînent la propagation de maladies telles que la diarrhée et la fièvre typhoïde, avec une épidémie d'hépatite E touchant particulièrement la province du Ouaddaï.

Il est donc crucial de développer des solutions hydrauliques durables, telles que des points d'eau autonomes solaires et des adductions gravitaires, pour améliorer l'accès à l'eau potable et répondre aux besoins accrus de la population locale et des réfugiés.

#### Energie et environnement

Le Tchad est l'un des pays de la région avec l'un des taux d'accès à l'électricité les plus bas, avec seulement 6,4 % d'accès au niveau national, 20 % en milieu urbain et 0,6 % en milieu rural. Dans les quatre provinces qui accueillent

les réfugiés, le taux de couverture en électricité demeure faible.

La majorité de l'énergie consommée dans ces provinces provient du bois et du charbon de bois, représentant 83 % de l'énergie utilisée. La dépendance au bois pose un défi important, car l'épuisement de cette ressource pourrait entraîner des tensions énergétiques et des conflits intercommunautaires. La collecte de bois, souvent effectuée à des distances pouvant atteindre jusqu'à 30 km pour les ménages et 85 km pour les fournisseurs, représente une tâche ardue et peut avoir des conséquences environnementales significatives, notamment en aggravant la déforestation.

De plus, l'absence d'accès à une source d'électricité stable limite le développement économique local, freinant la croissance des micros, petites et moyennes entreprises. Elle impacte également le fonctionnement des infrastructures essentielles telles que les écoles, les centres de santé et les hôpitaux, ce qui peut affecter la sécurité et le bien-être des communautés locales ainsi que des réfugiés. L'amélioration de l'accès à l'électricité est donc cruciale pour soutenir le développement durable et améliorer les conditions de vie dans ces régions affectées.

#### Agriculture et sécurité alimentaire

L'agriculture et l'élevage jouent un rôle central dans l'économie et la survie des populations des provinces affectées par la crise des réfugiés. Mais, ces secteurs confrontés à des défis majeurs, dont les effets du changement climatique et le déficit d'investissement dans l'appareil productif, expliquant ainsi leur faible niveau de productivité. Ainsi, la production agricole, dominée par des pratiques traditionnelles, est largement dépendante des précipitations.

Dans les provinces de l'Est, la situation alimentaire a été aggravée par les longues séquences sèches observées, par l'afflux massif de réfugiés et la hausse des prix

des denrées alimentaires, en partie liée à la rupture des approvisionnements à partir du port du Soudan.

Ainsi, il est essentiel de renforcer le secteur agricole dans les provinces affectées

## 2. Orientations et stratégies

Du fait de la crise engendrée par les réfugiés à l'Est, le Tchad est confronté à un double défi, à savoir : (i) répondre aux urgences humanitaires des réfugiés, et (ii) assurer le relèvement et la

résilience des quatre (4) provinces affectées

### 2.1. Vision

Le Gouvernement du Tchad vise à offrir des solutions durables et inclusives aux personnes touchées par la crise, en adoptant une approche holistique qui intègre les besoins humanitaires, de développement et de cohésion sous sa direction. Au-delà de la période de trois ans couverte par ce Plan, la vision du Gouvernement est d'intégrer progressivement les réfugiés dans le développement des régions concernées.

Cette vision repose sur le renforcement de la coordination, de la cohérence et de la synergie des actions sur le terrain, ainsi que sur des investissements soutenus pour développer et renforcer la résilience des communautés hôtes. Le Plan National de Réponse à la crise à l'Est du Tchad s'aligne sur les priorités nationales et régionales, y compris le nouveau Plan National de Développement (PND) et le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF 2024-2026).

### 2.2. Objectifs

Ce Plan national de réponse à la crise de l'Est vise à assurer une réponse humanitaire aux

pour améliorer la sécurité alimentaire, en introduisant des techniques agricoles plus résilientes, en diversifiant les cultures, et en développant des infrastructures pour réduire les pertes post-récolte.

populations vulnérables et d'apporter une assistance multisectorielle pour une résilience et un développement socio-économique durables des provinces affectées.

Plus spécifiquement, il serait question de :

- Sauver et préserver la vie et la dignité des personnes affectées par la crise ;
- Améliorer l'offre de services sociaux de base afin que les communautés à l'Est du pays, en particulier les plus vulnérables, aient accès à des services de qualité, ainsi que la création de la demande ;
- Soutenir la relance et le développement de l'économie locale ainsi que la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes ;
- Assurer la restauration et la gestion rationnelle de l'environnement et l'adaptation au changement climatique ;
- Transformer les sites aménagés en pôles économiques et les urbaniser ;
- Renforcer la cohésion sociale et la consolidation de la paix ;
- Renforcer la sécurité des frontières et dans les provinces affectées ;
- Renforcer les capacités de la planification et de la coordination des réponses humanitaires et de développement, tant au niveau central que local ;

### 3. Stratégie de la réponse

Face aux conséquences multidimensionnelles de la crise dans les provinces affectées, un plan de réponse porté par le Gouvernement et reposant sur une approche intégrée reste la seule option pour orienter et coordonner l'ensemble des actions pour assurer la sécurité et la survie des réfugiés, mais et aussi renforcer la résilience et le développement local des communautés hôtes.

Par ce plan, le gouvernement du Tchad souhaite assurer une réponse humanitaire aux populations vulnérables affectées par la crise soudanaise tout en garantissant une transition bien planifiée entre les actions d'urgence, de développement et de paix sur l'ensemble des investissements pour un renforcement de la résilience dans les zones cibles.

#### 3.1. Pilier 1 : la réponse humanitaire a la crise a l'est

La réponse humanitaire vise à satisfaire les besoins urgents des populations affectées par la crise, incluant les réfugiés soudanais, les retournés et les communautés hôtes, afin de préserver leur vie et leur dignité. Elle cible également l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'accès aux services sociaux de base comme l'eau potable, la santé et l'éducation.

À travers ce Plan, le gouvernement entend mobiliser tous les acteurs et partenaires pour répondre aux besoins humanitaires immédiats tout en assurant une réponse coordonnée, alignant l'aide humanitaire avec des actions de résilience et de cohésion sociale.

Les interventions d'urgence, qu'il s'agisse de la protection, de l'assistance alimentaire, de la santé, de l'eau ou de l'hébergement, doivent servir des objectifs pour préparer la transition vers des dispositifs de plus long terme. Cette articulation étroite entre l'urgence et le développement sera facilitée par une coordination renforcée, garantissant que les investissements d'urgence (infrastructures temporaires, dispositifs de distribution alimentaire, etc.) puissent être réutilisés ou intégrés dans une approche de développement durable

Ciblage des personnes

La crise de l'Est affecte de manière générale réfugiés soudanais accueillis à la date du 29 octobre 2024 ; et ce chiffre pourrait atteindre 800.000 d'ici fin 2025 ;

708 107

retournés tchadiens en provenance du Soudan ;

260 000

personnes de la communauté hôte qui seront intégrées dans

1 105 019

la phase 1 de la mise en œuvre du Plan parmi lesquelles se trouvent 695 019 en situation d'insécurité alimentaire phase 3+ selon le cadre harmonisé de novembre 2023 ;

l'ensemble de la population des provinces de Ouaddaï, Wadi Fira, Sila et Ennedi Est ; soit une environ 2 816 434 personnes dans le besoin. Il s'agit de, entre autres :

La Protection des personnes vulnérables avec un accent sur les enfants

La réponse d'urgence se concentre sur plusieurs interventions clés en matière de protection. Cela inclut le dénombrement, l'identification des personnes ayant des besoins spécifiques urgents par des équipes mobiles, et la surveillance à la frontière et dans les sites spontanés. L'accent est mis sur l'assistance aux victimes d'atrocités et aux survivants de violences, y compris les violences basées sur le genre.

À la frontière, l'aide comprend la distribution de nourriture, le dépistage et le traitement de la malnutrition, l'approvisionnement en eau d'urgence, la construction de forages et de latrines, ainsi que la mise en place de cliniques mobiles et de campagnes de vaccination.

Les partenaires de protection joueront un rôle clé en établissant des mécanismes de redevabilité pour garantir le respect des droits et de la dignité des réfugiés. Pour protéger les femmes, la stratégie vise à leur donner un pouvoir économique à travers des activités génératrices de revenus, la formation en vue de renforcer leur résilience. Pour protéger les enfants, la stratégie se concentre sur : (i) renforcer leur environnement protecteur et prévenir les abus, (ii) améliorer leur résilience ainsi que celle de leurs familles, et (iii) assurer un accès à des soins holistiques de qualité.

Une approche communautaire sera adoptée pour prévenir et répondre aux abus des enfants, et les capacités techniques des intervenants seront renforcées pour qu'ils puissent gérer efficacement les cas de protection de l'enfance, y compris les enfants séparés de leurs familles.

Relocalisation des réfugiés et retournés

Les réfugiés et les autres populations arrivant des zones frontalières peu sûres seront automatiquement accueillis et orientés vers les camps fournissant des services humanitaires essentiels. Le Gouvernement et ses partenaires soutiendront la relocalisation volontaire des réfugiés et des retournés dans les zones d'installation existantes ou nouvellement créées, où des efforts sont déployés pour

développer les infrastructures et intensifier les services de base aux populations affectées.

Eau Hygiène et Assainissement

Pour répondre aux besoins d'urgence en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement pour les populations les plus vulnérables et la communauté d'accueil, des interventions d'urgence seront menées pour répondre aux besoins immédiats, notamment, à court terme, le traitement de l'eau non potable, la réalisation de forages, le « water trucking » pour les zones éloignées, la distribution de kits d'hygiène et la construction de latrines d'urgence.

A moyen terme, des actions visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement seront entreprises, telles que la réhabilitation des points d'eau non fonctionnels, la construction de nouvelles infrastructures et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène. À long terme, des efforts seront déployés pour améliorer la couverture en eau et en assainissement, en construisant de nouvelles installations et en proposant des approches communautaires telles que l'Assainissement total piloté par les Communautés.

Parmi les 128 490 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur EHA, 64 191 personnes sont des réfugiés, 11 154 des retournés et 53 145 personnes font partie de la population hôte.

Education

Dans le domaine de l'éducation, le renforcement de l'offre des services sera réalisé à travers la dotation en infrastructures (salles de classe, locaux administratifs) et leurs équipements, en latrines et points d'eau; en personnel qualifié avec un renforcement continu des capacités, acquisition et distribution des matériels didactiques et fournitures scolaires, renforcement de la supervision dans les écoles, sensibilisation/renforcement des capacités des Associations des Parents d'Elèves (APE/AME); etc. selon les besoins du terrain. Le nombre de classes et d'enseignants sont calculés selon les normes nationales (50 élèves par classe) et

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| les besoins recensés par groupe d'âge selon le niveau d'enseignement (primaire, secondaire).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | à une semaine en raison des longues périodes de sécheresse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces seront également développés pour évaluer l'impact des interventions et ajuster la stratégie en conséquence. L'assistance alimentaire générale sera fournie aux réfugiés soudanais, aux retournés et aux communautés hôtes, sous forme de transfert monétaire garantissant un apport calorique et nutritionnel suffisant en cas de pénurie.                                                                                                                |
| Selon les données disponibles, avant la crise, les besoins tenant compte de la demande pour l'ensemble des quatre provinces étaient de 2 945 salles de classe uniquement pour l'enseignement primaire. Les besoins additionnels des réfugiés étaient estimés à 3 125 salles de classe du primaire au second cycle de l'enseignement secondaire et 1430 enseignants qualifiés au niveau primaire seulement pour la rentrée scolaire 2023 . Cependant, sera priorisée la mise en service d'écoles à proximité des sites aménagés ayant accueilli de nouveaux réfugiés, des six nouveaux sites aménagés et des sites d'accueil des retournés. Un programme d'alimentation scolaire sera adossé aux interventions éducatives prévues pour soutenir l'assiduité des élèves et leur garantir un apport nutritionnel quotidien. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le recours aux programmes de transferts monétaires ciblera essentiellement les ménages vulnérables dans le cadre des programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Il concernera à la fois les réfugiés et les communautés hôtes et seront accompagnés des activités de sensibilisation à la cohésion sociale, des programmes de formation, et des activités de renforcement des capacités auprès des autorités locales concernées.                                                                  |
| Agriculture et Sécurité Alimentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Santé et Nutrition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Le Tchad est extrêmement vulnérable aux effets du changement climatique, avec des précipitations très variables qui réduisent les récoltes et amplifient les impacts de la sécheresse. Ces conditions exacerbent l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'agriculture, essentielle pour l'économie tchadienne, est confrontée à de nombreux défis, dont la vulnérabilité au changement climatique, une faible productivité, une chaîne de valeur mal structurée, des systèmes de commercialisation inefficaces, un faible agrobusiness et un accès insuffisant au crédit, en particulier pour les petits exploitants. L'assistance alimentaire est insuffisante et irrégulière.                                                                                                                                    | Le Gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, renforcera les services de santé et de nutrition en réhabilitant, construisant et équipant les infrastructures sanitaires dans les communautés hôtes. Cela inclut les centres de santé, les hôpitaux, les mini-centres d'urgence, ainsi que l'approvisionnement en matériel, le recrutement de personnel qualifié et l'amélioration des services d'ambulance et des pharmacies. Des programmes de sensibilisation seront également mis en place pour accroître la demande de services. | L'objectif est d'améliorer globalement les services de santé et de nutrition pour répondre aux besoins croissants des réfugiés, des retournés et de la population hôte. Les priorités comprennent l'aménagement des centres de tri, le recrutement de personnel qualifié, l'approvisionnement en médicaments et en intrants nutritionnels, la vaccination, le dépistage et la prise en charge de la malnutrition, ainsi que la fourniture de soins gratuits aux populations vulnérables. La coordination et |

|                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| le renforcement des capacités du personnel seront également essentiels.                                        | Les interventions cibleront 269 420 personnes, dont 220 000 réfugiés, 12 400 retournés et 37 020 membres de la population hôte. Le Gouvernement, en étroite collaboration avec ses partenaires, s'assurera d'une réponse efficace et coordonnée pour atténuer les effets de la crise sur la santé et la nutrition des populations touchées.                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Moyen de Subsistance et Inclusion Economique                                                                   | La stratégie pour répondre à une meilleure prise en charge des moyens de subsistance et l'inclusion économique consiste à s'aligner sur les stratégies locales mises en œuvre par l'Etat tchadien, en collaboration avec les services décentralisés de l'Etat. Quatre (04) axes ont été proposés : la formation technique et professionnelle, la promotion de la création d'emplois, le soutien aux secteurs de l'élevage et de l'agriculture, et le renforcement de l'inclusion financière. | Des mécanismes de suivi et d'évaluation sont également mis en place pour adapter les stratégies en fonction des besoins changeants et garantir une utilisation efficace des ressources. Les efforts se concentrent sur des indicateurs spécifiques de protection, en intégrant des questions transversales telles que le genre, l'âge, le handicap, et la redevabilité envers les personnes affectées. |
|                                                                                                                | Pour promouvoir la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé sera encouragé, avec un soutien financier et une formation en gestion pour les porteurs de projets. L'agriculture et l'élevage bénéficieront d'un appui technique et matériel, tandis que des mesures seront prises pour renforcer l'inclusion financière à                                                                                                                                                                   | Les besoins prioritaires identifiés comprennent des savons, des nattes, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine et des vêtements, pour tous les groupes de population.                                                                                                                                                                                                                            |
| Tableau des coûts par axe                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Axes                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Budget (USD)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Axe 1 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les réfugiés                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 442 333 587                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Axe 2 : Objectif spécifique 1 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les retournés |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 41 505 000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Axe 3 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les communautés hôtes                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 116 170 301                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Total                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 625 850 873                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

## 3.2. Pilier 2 : un appui au développement et au renforcement de la résilience

Au-delà du soutien aux moyens de subsistance, le renforcement de la production économique est primordial pour que l'arrivée des réfugiés soit synonyme d'opportunités. Il conviendra de s'appuyer sur le potentiel agricole, pastoral, artisanal et commercial de ces régions, tout en mobilisant le secteur privé comme partenaire clé. L'amélioration des infrastructures (routes, télécommunications, approvisionnement énergétique) et l'accès aux services financiers (microcrédit, mobile money) doivent faciliter l'essor d'activités économiques intégrant les réfugiés et les populations hôtes, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes. La question climatique sera quant à elle abordée comme une dimension transversale, intégrant de manière systématique la gestion raisonnée des ressources naturelles, la réduction des risques environnementaux et la résilience aux aléas climatiques.

Le Gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, mettra en place une réponse visant à renforcer la résilience des communautés locales face à ces crises. Cette réponse inclura des investissements dans des programmes de développement, de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Les efforts se concentreront sur la relance de l'économie locale à travers des solutions durables en lien avec les Plans de Développement Nationaux et Locaux.

La stratégie inclura la consolidation de la chaîne de valeur agricole, avec le développement des infrastructures économiques de base, le renforcement des capacités des producteurs, la fourniture de semences améliorées, la mécanisation, la promotion de la pisciculture, et l'implantation d'unités de transformation des

produits. Elle prévoit également la construction d'abattoirs modernes, la mise en place de services vétérinaires, et l'aménagement de marchés accessibles aux communautés et aux réfugiés.

Pour renforcer les activités génératrices de revenus, des programmes de formation, de support technique et d'accès au micro-crédit seront également établis.

Le Pilier 2 du Plan national de réponse à la crise à l'est se concentrera sur cinq axes d'interventions principaux :

- 1** Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base : Cela inclut le développement et la réhabilitation des infrastructures essentielles telles que les routes, les écoles, les hôpitaux, les points d'eau, et les infrastructures administratives locales ;
- 2** Renforcer les moyens de subsistance : Le programme visera à soutenir l'inclusion économique locale par des investissements dans les moyens de subsistance, incluant l'agriculture, l'élevage, et le commerce, en synergie avec les Plans de Développement Nationaux et Locaux ;
- 3** Améliorer la gestion de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques : Les interventions incluront des efforts pour renforcer la résilience des communautés aux crises climatiques et environnementales.
- 4** Favoriser l'accès à l'énergie : Cela englobera l'amélioration des services énergétiques, y compris les combustibles fossiles ;
- 5** Promouvoir les services de microfinance : Cette action visera à soutenir l'économie locale par le biais de services financiers accessibles.

Pour optimiser les résultats, les efforts capitaliseront sur les acquis du Pilier 1, notamment en améliorant les services sociaux de base et les moyens de subsistance. Les

interventions seront coordonnées avec les programmes de développement en cours, tels que le PASRRC co-financé par la BAD et le PNUD, et les projets de la Banque mondiale notamment ResilTchad. Ces initiatives viseront à renforcer la résilience économique et sociale, améliorer les infrastructures, et soutenir les capacités locales. Les interventions seront coordonnées avec les programmes de développement existants et à venir, incluant :

- Le PASRRC, cofinancé par la BAD et le PNUD, avec un budget de 30,4 millions USD, sera axé sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux, le renforcement de la résilience socioéconomique, et la promotion de la cohésion sociale.

- Le Projet de Fragilité et de Résilience (ResilTchad), préparé avec l'appui de la Banque mondiale, visera à renforcer les infrastructures socio-économiques de base et productives dans les provinces du Borkou, de l'Ennedi Est, de l'Ennedi Ouest, du Tibesti, du Wadi Fira, du Ouaddaï et du Sila, afin d'améliorer la résilience des populations face aux chocs.

Axe 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base

Les activités de l'Axe 1 se concentreront sur l'amélioration des infrastructures et des services sociaux de base, en réponse aux besoins cruciaux identifiés par les ministères sectoriels (éducation, santé, eau et assainissement) et les acteurs de développement. Pendant la saison pluvieuse, de nombreuses localités deviendront inaccessibles, ce qui limitera les interventions humanitaires et l'accès aux services essentiels, tout en entravant l'écoulement des produits locaux vers le marché.

Le renforcement du réseau routier (routes, pistes, et ouvrages de franchissement) sera essentiel pour améliorer la résilience et le développement économique des communautés. Des infrastructures fonctionnelles et sécuritaires permettront de réduire les temps d'accès aux services et aux activités économiques, tout en

facilitant l'intégration des localités au réseau socio-économique régional.

Les initiatives se concentreront sur :

- Développement des infrastructures d'accès : Construction ou réhabilitation de routes, ponts et pistes rurales.
- Infrastructures de production et de commercialisation : Construction ou réhabilitation des marchés locaux, des unités de transformation, et des aménagements agropastoraux.

- Infrastructures et services sociaux de base : Construction et équipement d'écoles primaires et secondaires.

Construction et équipement d'hôpitaux de district, centres de santé, et centres d'approvisionnement en produits pharmaceutiques.

Construction de châteaux d'eau, forages, points d'eau à énergie solaire, et puits pastoraux.

Construction et équipement des infrastructures administratives, judiciaires et territoriales.

Appui à la construction de points d'eau près des communautés hôtes.

- Renforcement des capacités techniques et de gestion : Amélioration des compétences des administrations locales, du secteur de la santé et du système éducatif.

Axe 2 : Rendre disponible les moyens de subsistance aux communautés affectées en vue d'une inclusion économique locale.

Le renforcement de la résilience socioéconomique des provinces affectées s'appuie sur des solutions diverses et se concentrera sur le renforcement des moyens de subsistance pour les communautés affectées, en mettant l'accent sur l'autosuffisance et le bien-être socioéconomique des populations vulnérables. Les initiatives viseront à intégrer les réfugiés dans le tissu socio-économique

tchadien tout en renforçant la résilience des communautés hôtes. Ces efforts se compléteront avec les objectifs du Pilier 1, notamment dans le développement des infrastructures et des services sociaux de base.

Les systèmes d'alerte précoce seront renforcés pour améliorer la gestion des crises et réduire les coûts d'interventions d'urgence. Cette initiative sera appuyée par les développements du Pilier 1, tels que la construction et la réhabilitation des infrastructures de transport, facilitant ainsi la mise en œuvre efficace des systèmes d'alerte et la réponse rapide aux crises. En parallèle, les pratiques agricoles durables, telles que l'agroforesterie et la production de biopesticides, seront promues pour améliorer la productivité agricole. Ces pratiques bénéficieront des infrastructures de production et de commercialisation prévues dans le Pilier 1, comme les aménagements agropastoraux et les marchés locaux.

La gestion pérenne des eaux sera améliorée par l'aménagement d'ouvrages adaptés, comme les bassins de rétention d'eau, pour garantir un accès à l'eau même en période de sécheresse. Cette approche s'alignera avec les projets du Pilier 1 concernant la construction de châteaux d'eau et de points d'eau à énergie solaire, renforçant ainsi l'accès aux ressources en eau pour les communautés locales et les activités agricoles.

Les infrastructures économiques, telles que les périmètres irrigués et les aménagements maraîchers, seront développées pour accroître la production agricole et améliorer les cycles de production. Ces efforts seront étroitement liés aux initiatives du Pilier 1 visant à construire et réhabiliter les infrastructures de marché et de transformation, facilitant ainsi l'écoulement des produits et l'intégration des communautés dans l'économie régionale.

Axe 3 : Améliorer la gestion de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques

Le Tchad, particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques, fait face à des sécheresses et des inondations qui entraînent la perte de terres agricoles, de bétail, et de stocks alimentaires, exacerbant l'insécurité alimentaire et la précarité socioéconomique.

Les principales activités de l'Axe 3 viseront à restaurer et renforcer l'environnement en mettant en œuvre des interventions adaptées aux impacts climatiques. Ces actions incluront le renforcement du couvert végétal à travers la plantation d'arbres adaptés, l'introduction de foyers améliorés et de charbon écologique pour réduire la déforestation, et la réalisation d'aménagements collectifs pour une meilleure gestion des ressources naturelles. Des efforts seront également déployés pour renforcer les systèmes d'alerte précoce communautaires, aménager des ouvrages pour la maîtrise des eaux de surface, et promouvoir la revalorisation des terres et l'agroforesterie.

Ces activités s'intégreront dans les objectifs du Pilier 1 par la construction et réhabilitation d'infrastructures telles que les aménagements agro-pastoraux et les périmètres irrigués. En améliorant l'accès aux ressources naturelles et en développant des infrastructures adaptées aux besoins locaux, les interventions de l'Axe 3 soutiendront directement les efforts du Pilier 1 pour renforcer les infrastructures de production et de commercialisation, tout en contribuant à la résilience environnementale des communautés.

Ainsi, l'Axe 3 complètera le Pilier 1 en se concentrant sur la durabilité environnementale et la gestion des risques climatiques, ce qui facilitera le développement socio-économique durable des provinces affectées tout en soutenant les initiatives d'amélioration des infrastructures et des services sociaux de base.

Axe 4 : Favoriser l'accès à l'Energie, y compris les combustibles pour les besoins des ménages

Axe 4 du Plan national de réponse se concentre sur la transformation de la programmation énergétique au Tchad, en mettant en place des stratégies pour améliorer l'accès à l'énergie, réduire la dépendance au bois-énergie et atténuer les impacts environnementaux et sociaux associés.

Le Gouvernement s'engage à moderniser l'approvisionnement énergétique en introduisant des technologies d'économie d'énergie, de production d'énergie renouvelable, et en réduisant la fréquence de collecte de bois. Cette approche vise à répondre aux besoins en énergie tout en minimisant les conflits

entre réfugiés et communautés hôtes pour les ressources naturelles, et en protégeant l'environnement.

Les principales activités de l'Axe 4 incluront :

- La réalisation d'études d'impact rapide sur la consommation d'énergie des ménages et des institutions.
- L'équipement des espaces publics et des foyers en lampadaires et ampoules solaires.
- La distribution de foyers améliorés et de sources alternatives de combustibles pour réduire la consommation de bois d'énergie.
- La mise en place de programmes de reboisement pour compenser la déforestation et apaiser les tensions intercommunautaires.

Ces initiatives de l'Axe 4 seront complémentaires aux activités du Pilier 1. En particulier, l'amélioration des infrastructures énergétiques, telles que l'équipement des foyers et des espaces publics en solutions solaires, soutiendra la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales de base, telles que les écoles et les centres de santé. La réduction de la dépendance au bois-énergie, par la distribution de foyers améliorés et l'implémentation de technologies d'économie d'énergie, contribuera à préserver les ressources naturelles, ce qui est essentiel pour le développement durable des infrastructures de production et de commercialisation mentionnées dans le Pilier 1.

En somme, l'Axe 4 renforcera la durabilité environnementale et sociale des efforts du Pilier

1 en fournissant des solutions énergétiques adaptées, tout en soutenant le développement économique et la résilience des communautés à travers des pratiques énergétiques et environnementales améliorées.

Axe 5 : Promouvoir les services de microfinances pour soutenir l'économie locale

La promotion de partenariat avec les institutions de microfinance et soutenir la création de groupes locaux d'épargne crédit afin de mobiliser le développement local par des programmes d'épargne des ménages. La mise en place des subventions aux micro, petites ou moyennes entreprises locales. L'appui à l'entreprenariat des jeunes se fera à travers un renforcement des capacités en entreprenariat, le soutien aux initiatives des jeunes et un programme de formation aux métiers répondant aux besoins du marché.

Conformément à sa politique de villagisation et d'intégration des camps, le Tchad mettra en œuvre une approche intégrée pour la transformation des sites aménagés des réfugiés en villes et pôles de développement économique. La priorité sera donnée aux investissements dans les infrastructures, les services de base, le logement durable et l'inclusion des zones de réfugiés dans les plans de développement urbain/local. A cet effet, un plan directeur d'urbanisation sera élaboré suivant une approche territoriale et intégrée. En outre, une évaluation environnementale sera conduite afin d'orienter l'intégration des mesures environnementales et climatiques dans les « nouvelles villes intégrées

Tableau des coûts par axe

| Axes                                                                                                            | Budget (USD) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Axe 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures, aux services sociaux de base ainsi que la création de la demande | 353 194 192  |
| Axe 2 : Renforcer les moyens d'existence des communautés affectées en vue d'une inclusion économique locale     | 55 945 000   |
| Axe 3 : Améliorer la gestion de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques               | 236 630 667  |
| Axe 4 : Transformation des sites de réfugiés, retournés et communautés hôtes en pôles économiques               | 59 430 000   |
| Axe 5 :                                                                                                         |              |
| Total                                                                                                           | 705 199 859  |

### 3.3. Pilier 3 : engagements

## communautaires, redevabilité et cohésion sociale

### 3.3.1. Concept

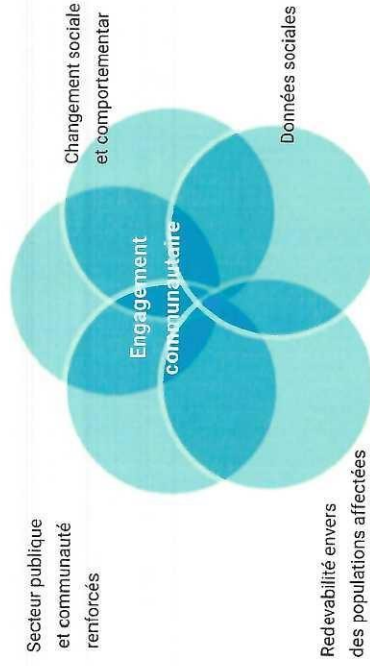
Pour répondre aux défis posés par l'afflux massif de réfugiés dans les provinces du Tchad, il est crucial de promouvoir la cohésion sociale et l'engagement communautaire. Cet axe se concentre sur l'atténuation des tensions entre réfugiés et communautés hôtes en renforçant les mécanismes locaux de règlement des conflits, les capacités de sécurité et de protection, et la coordination entre différents niveaux de gouvernance. L'accent est mis sur la promotion d'un dialogue inclusif et la participation active des femmes et des jeunes dans le processus de consolidation de la paix. Les autorités locales, les chefs traditionnels,

les structures de sécurité, et les associations bénéficieront d'une attention particulière en tant que partenaires clés dans ces efforts.

En intégrant les objectifs du Pilier 1, qui vise à améliorer l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, l'engagement communautaire et la cohésion sociale seront renforcés par la création d'un environnement favorable à la coopération entre les communautés. Les infrastructures sociales comme les écoles, les centres de santé et les infrastructures administratives soutenues par le Pilier 1 seront essentielles pour faciliter le dialogue et la réconciliation. Les mécanismes intercommunautaires mis en place pour prévenir et atténuer les conflits joueront un rôle crucial dans la stabilisation des relations entre réfugiés et hôtes, en assurant une gestion équitable des ressources et une réponse adaptée aux besoins locaux.

Figure 1. Engagement communautaire

Participation civique, inclusion et gouvernance améliorée



L'engagement communautaire visera à renforcer le rôle des communautés, de leurs leaders et des organisations locales dans l'amélioration de l'équité et de l'impact des initiatives gouvernementales et humanitaires. En collaborant avec les leaders traditionnels, communautaires, et les autorités locales, cet engagement favorisera la résolution collective des problèmes locaux, l'autonomisation des groupes et le renforcement des capacités locales. Il permettra aussi de créer un environnement propice à la redevabilité, en améliorant la communication et la coordination entre les parties prenantes. En mettant l'accent sur la culture de tolérance et de coopération, l'engagement communautaire cherchera à prévenir et atténuer les conflits intercommunautaires, en impliquant particulièrement les autorités locales, les chefs traditionnels, et les associations de femmes et de jeunes.

### 3.3.2. Interventions prioritaires

Les activités se concentreront sur la création de la demande, la mobilisation sociale, et l'engagement communautaire pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et promouvoir la cohésion pacifique. Elles incluront la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE), le développement de compétences chez les jeunes, et la mise en place de réseaux de pairs et de dialogues intergénérationnels. La collaboration avec des ONG, des organisations confessionnelles, et l'utilisation des médias de proximité seront essentielles pour diffuser les messages et renforcer la cohésion sociale.

En lien avec le Pilier 1, ces activités renforceront l'accès aux services sociaux en sensibilisant les populations locales à l'importance de ces services et en mobilisant les communautés pour améliorer leur accès. Elles viseront aussi à améliorer les conditions de vie des communautés hôtes et réfugiées en facilitant le dialogue et la coopération entre ces groupes.

En rapport avec le Pilier 2, les initiatives telles que le développement de compétences de vie et la promotion des comportements responsables aideront à renforcer la résilience économique des communautés en favorisant des pratiques durables et en soutenant l'intégration socio-économique des réfugiés. Les activités de plaidoyer et de renforcement des capacités des acteurs locaux seront également cruciales pour garantir une mise en œuvre efficace des interventions et pour soutenir le développement des chaînes de valeurs agroéconomiques, en améliorant l'accès à l'information et en stimulant la participation communautaire.

Pour qu'une telle stratégie soit pérenne, il est aussi indispensable de renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance aux différents échelons – national, provincial et local. Les objectifs fixés par ce Pilier 3 sont étroitement liés aux réalisations attendues des volets humanitaire et développement : sans administration solide, formée et dotée de moyens, les actions menées risquent de ne pas être coordonnées ni durables. Les activités de renforcement institutionnel incluront notamment la formation du personnel des ministères sectoriels, l'amélioration des mécanismes de planification et de suivi-évaluation, et le renforcement des instances de concertation avec les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers.

Axe 1 : Promouvoir la génération et l'utilisation des données basée sur les évidences

- Conduire une analyse de conflit sensible au genre ;
- Recruter un consultant pour appuyer la phase préparatoire du pilier Engagement Communautaire, Redevabilité et Cohésion Sociale ;

- Produire des données sociales et comportementales pour orienter la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités ;

Axe 2 : Créer un environnement favorable à la redevabilité humanitaire et de développement

- Développer des partenariats stratégiques avec les leaders traditionnels, religieux et administratifs, associations / groupements de jeunes et de femmes pour soutenir les activités de promotion des pratiques positives et la cohésion sociale;
  - Renforcer les mécanismes de redevabilité existants pour améliorer la demande et l'utilisation des services sociaux de base ainsi que l'autonomisation des communautés dans les 20 départements des 4 provinces cibles ;
  - Développer une dynamique communautaire dans les villages des communautés hôtes et réfugiés.
- Axe 3. Promouvoir la cohésion sociale
- Renforcer la redevabilité envers les populations affectées à travers la diffusion des informations opportunes et vitales sur les services disponibles et la mise en place de mécanismes de feed-back ;

Tableau des coûts par axe

| Axes                                                                                                                   | Budget (USD) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Axe 1 : Promouvoir la génération et l'utilisation des données basées sur les évidences                                 | 1 058 000    |
| Axe 2 : Créer un environnement favorable à la redevabilité humanitaire et de développement                             | 12 600 000   |
| Axe 3 : Promouvoir la cohésion sociale                                                                                 | 9 710 000    |
| Axe 4 : Renforcer les mécanismes intercommunautaires et intracommunautaires visant à prévenir et atténuer les conflits | 9 516 000    |
| Total                                                                                                                  | 32 884 000   |

### 3.4. Pilier 4 : sécurisation des frontières et des provinces affectées

En réponse à l'afflux massif de réfugiés et à la présence croissante de soldats et de matériel militaire en provenance du Soudan, le Tchad

a pris des mesures de sécurité renforcées pour protéger ses frontières et ses provinces affectées. Le gouvernement a fermé les frontières avec le Soudan, tout en établissant un couloir humanitaire pour les réfugiés.

La seule gestion de la présence des réfugiés ne peut suffire à assurer la stabilité de l'Est du Tchad, laquelle dépend d'enjeux plus larges liés à l'intégrité territoriale du pays. Dans cette optique, le Gouvernement a renforcé sa présence tout au long de la frontière tchado-soudanaise, mobilisant plus de 17 000 forces

de défense et de sécurité (FDS) et 3 000 forces de sécurité intérieure. Ce dispositif sécuritaire, qui exige un budget mensuel de huit millions de dollars, ampute d'autant les ressources potentiellement consacrées aux actions de développement économique et social.

- Axe 3 : Prise en charge des militaires désarmés en provenance du Soudan
- Profilage/triage ;
  - Analyse des besoins et orientations
  - Prise en charge psychologique ;
  - Renforcement des capacités sur les droits de l'homme ;
  - Communication et sensibilisation pour accès aux services sociaux de base.
- En réponse aux défis susmentionnés, le pilier 4 portera sur les principaux axes ci-dessous :
- Axe 1 : Sécurisation des frontières
- Alimentation des forces de défense et de sécurité ;
  - Carburant ;
  - Logistiques ;
  - Constructions de postes de contrôles aux points d'entrée.

Axe 2 : Sécurité publique, y compris des camps

- Logistiques (PGA et renseignements) ;

Tableau des coûts par axe

| Axes                                                                    | Budget (USD) |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Axe 1 : Sécurisation des frontières                                     | 252 000 000  |
| Axe 2 : Sécurité publique, y compris les camps                          | 47 096 940   |
| Axe 3 : Prise en charge des militaires désarmés en provenance du Soudan | 1 080 000    |
| Total                                                                   | 300 176 940  |

### 3.5. Pilier 5 : coordination et suivi évaluation

#### 3.5.1. Principes de l'aide humanitaire

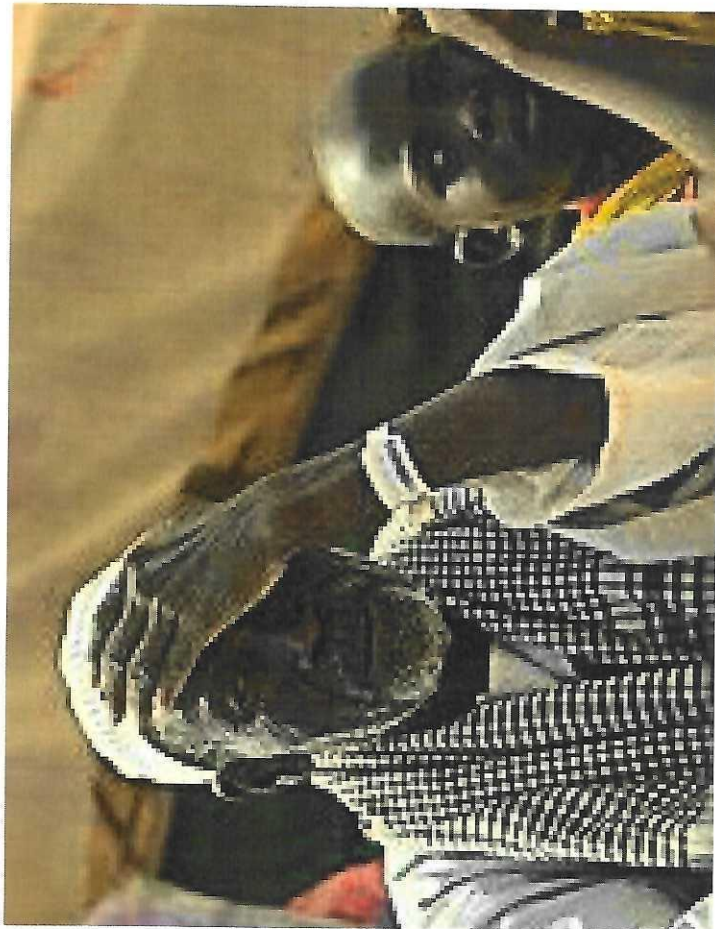
Dans le contexte de la crise actuelle à l'Est du Tchad, le gouvernement joue un rôle crucial en tant que leader de la réponse humanitaire. Conformément au principe de l'aide humanitaire stipulé dans la résolution 46/182, il incombe aux autorités tchadiennes de créer les conditions nécessaires pour assurer l'organisation, la coordination et la mise en œuvre efficace de l'aide humanitaire sur leur territoire.

Pour ce faire, un cadre de coordination structuré sera établi afin de superviser la mise en œuvre du Plan de Réponse Nationale à la crise à l'Est (PRN). Cette coordination se fera à travers des comités multisectoriels impliquant toutes les parties prenantes, y compris les institutions étatiques, les organisations humanitaires, les ONG, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers du Tchad. Cette approche collaborative est essentielle pour garantir une réponse intégrée et efficace.

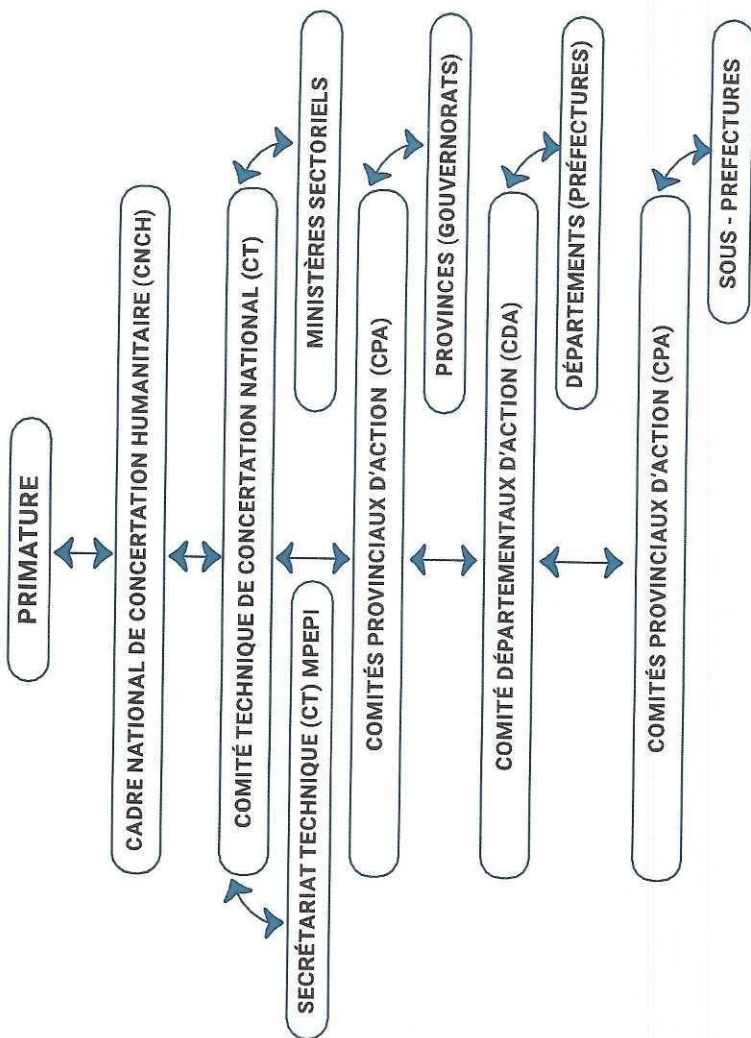
Au niveau central, le cadre de coordination est constitué du Cadre National de Concertation Humanitaire (CNCH), qui constitue l'organe stratégique suprême, et du Comité Technique (CT), chargé de préparer les réunions du CNCH et de mettre en œuvre ses recommandations. À l'échelle décentralisée, la structure

de coordination comprend les Comités Provinciaux d'Action et de Suivi (CPA), les Comités Départementaux d'Action et de Suivi (CDAS), et les Comités Locaux d'Action (CLA).

Cette hiérarchisation permet une gestion fluide et une meilleure réactivité face à la crise. En établissant ce cadre de coordination, le gouvernement assure non seulement une gestion efficace des ressources et des interventions humanitaires mais renforce également son leadership en assurant une coordination optimale entre les différents acteurs impliqués. Cela permet de maximiser l'impact des actions entreprises, de maintenir la cohérence dans la réponse humanitaire et de garantir que les besoins des populations touchées sont correctement adressés.



### 3.5.2 Structure de coordination et de suivi évaluation de la réponse à la crise à l'Est



### 3.6. Communication

La communication efficace est un élément essentiel de la gestion de la crise soudanaise. Lorsque l'afflux des réfugiés et retournés de la crise expose aussi bien ces populations et la communauté d'accueil, les solutions d'urgence humanitaire et de développement sont nécessaires. L'organisation concertée des interventions humanitaires et de développement dans le cadre d'un plan de réponse nationale pour une grande synergie est également indispensable pour la mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

C'est pourquoi, la communication demeure l'outil le plus important pour la gestion des risques liés aux impacts de cette crise sur les populations vulnérables des trois provinces affectées. Une communication proactive encourage les populations hôtes et les réfugiés à adopter des comportements responsables, facilite la gestion de la crise, réduit les impacts et permet une meilleure utilisation des ressources, tous ces éléments étant nécessaires à des actions humanitaires et de développement efficace.

Le comité national sera chargé de la coordination et du monitoring des activités. A ce titre, il est chargé de :

- Le suivi de l'évolution de la situation au niveau national ;
- La formulation du plan de réponse nationale à la crise et du suivi de sa mise en œuvre ;
- La mobilisation et la mise à disposition des ressources pour la mise en œuvre du PNR ;
- La diffusion des informations officielles.

Le Comité technique sera chargé de la coordination technique des activités. A ce titre, il est chargé de : La tenue régulière des réunions des comités de crise ;

L'évolution de la situation ;

La rétro- information sur les stratégies de mise en œuvre ;

L'évaluation post-crise.

Les comités provinciaux et départementaux seront les représentants du comité national dans leurs localités et donneront la situation au quotidien chacun en ce qui le concerne au niveau hiérarchique. Les différents comités tiendront des réunions périodiques pour analyser et partager les informations.

Pour une mise œuvre efficace du Plan de Réponse National à la crise soudanaise, l'État devra mettre en place un mécanisme de mise en œuvre du Plan de Réponse afin de s'assurer que les actions mises en place sur le terrain garantissent un lien entre les situations d'urgence, le relèvement et le développement.

Pour que le passage des mesures de secours au relèvement et au développement se fasse sans heurts, l'aide d'urgence devrait être fournie de manière à appuyer la reconstruction et le développement à long terme. Par conséquent, les mesures d'urgence devraient être considérées comme une étape sur la voie du développement.

Les priorités du pilier sont articulées autour de :

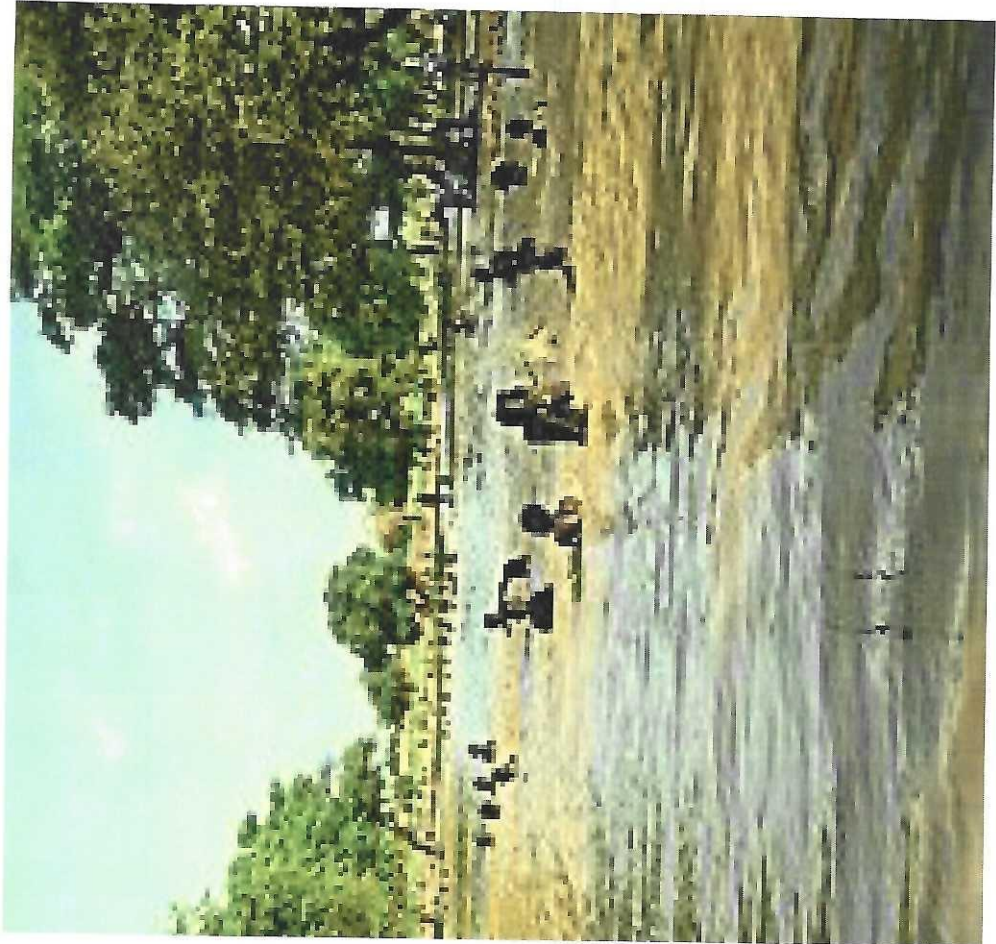
Axe 1 : Renforcement des capacités opérationnelles et techniques des institutions nationales et locales ;

• Axe 2 : Planification, suivi et évaluation des actions sur le terrain

• Axe 3 : Communication (horizontale et verticale).

Tableau des coûts par axe

| Axes                                                                                                  | Budget (USD) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Axe 1 Renforcement des capacités opérationnelles et techniques des institutions nationales et locales | 6 676 914    |
| Axe 2 Planification, suivi et évaluation des actions sur le terrain                                   | 962 000      |
| Axe 3 Communication (horizontale et verticale)                                                        | 630 000      |
| Total                                                                                                 | 8 268 914    |



Liste des acronymes

| PNR    | Plan National de Réponse à la crise à l'Est                                   |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------|
| MFBEF  | Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan                   |
| FSR    | Forces de Soutien Rapide                                                      |
| INSEED | Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques |
| USD    | Dollar des Etats-Unis                                                         |
| OIM    | Organisation Internationale pour les Migrations                               |
| CNARR  | Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés                 |
| EAH    | Eau Hygiène Assainissement                                                    |
| PND    | Plan National de Développement                                                |
| PDP    | Plan de Développement Provincial                                              |
| PDL    | Plan de Développement Local                                                   |
| PDC    | Plan de Développement Communal                                                |
| PCP    | Plan Communautaire Participatif                                               |
| ATPC   | Assainissement Total Piloté par les Communautés                               |
| IDEN   | Inspection Départementale de l'Education Nationale                            |
| ONG    | Organisation Non Gouvernementale                                              |
| AGD    | Age, Genre et Diversité                                                       |
| AGR    | Activités Génératrices de Revenus                                             |
| ANJE   | Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant                                 |
| BNA    | Biens Non Alimentaires                                                        |
| HCR    | L'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés                                  |
| MAG    | Malnutrition Aigue Globale                                                    |
| MAS    | Malnutrition Aigue Sévère                                                     |
| OBC    | Organisation à Base Communautaire                                             |
| ODD    | Objectif de Développement Durable                                             |
| PBS    | Personnes à Besoins Spécifiques                                               |
| PEAS   | Protection contre l'Exploitation Sexuelle et l'Abus                           |
| PECIMA | Prise En Charge Intégrée de la Malnutrition Aigue                             |
| PRR    | Plan de Réponse pour les Réfugiés                                             |
| VBG    | Violences Basées sur le Genre                                                 |
| PFE    | Pratiques Familiales Essentielles                                             |
| CTCN   | Comité Technique de Concertation Nationale                                    |
| ST     | Secrétariat Technique                                                         |

Annexes

Annexe 1 : Cadre de résultats du Pilier 1  
(Protection et assistance des populations affectées)

| Pilier/Axe/<br>Activités                                                              | Indicateurs             | Cible   | Budget<br>(en \$US) | Calendrier de<br>mise en œuvre |    |    |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------|---------------------|--------------------------------|----|----|----|
|                                                                                       |                         |         |                     | T1                             | T2 | T3 | T4 |
| Axe 1 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les réfugiés |                         |         |                     |                                |    |    |    |
| Protection                                                                            | Nombre de bénéficiaires | 865 000 | 20 250 000          | X                              | X  | X  | X  |
| Protection de l'Enfance                                                               | Nombre de bénéficiaires | 865 000 | 14 757 247          | X                              | X  | X  | X  |
| VBG                                                                                   | Nombre de bénéficiaires | 865 000 | 11 460 880          | X                              | X  | X  | X  |
| Education                                                                             | Nombre de bénéficiaires | 865 000 | 65 325 400          | X                              | X  | X  | X  |
| Sécurité Alimentaire                                                                  | Nombre de bénéficia     |         |                     |                                |    |    |    |

| Pilier/Axe/<br>Activités                                                                       | Indicateurs                                      | Cible   | Budget<br>(en \$US) | Calendrier de<br>mise en œuvre |    |    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------|---------------------|--------------------------------|----|----|----|
|                                                                                                |                                                  |         |                     | T1                             | T2 | T3 | T4 |
| Axe 3 : Contribuer à une réponse coordonnée et holistique d'urgence pour les communautés hôtes |                                                  |         |                     |                                |    |    |    |
| Assistance en Eau, Hygiène et assainissement                                                   | Nombre de bénéficiaires de services WASH         | 350 189 | 10 432 130          | X                              | X  | X  | X  |
|                                                                                                | Nombre d'enfants en âge de scolarisation inscrit | 172 870 | 8 835 373           | X                              | X  | X  | X  |
| Prévention et prise en charge de la malnutrition                                               | Ratio enseignant/élève                           |         |                     |                                |    |    |    |
|                                                                                                | Nombre d'enfants MAS                             | 623 595 | 43 894 852          | X                              | X  | X  | X  |
|                                                                                                | Nombre d'enfant MAM                              |         |                     |                                |    |    |    |
| Prévention et prise en charge des incidents de protection                                      | Nombre de FEFA                                   |         |                     |                                |    |    |    |
|                                                                                                | Nombre de personnes ayant bénéficié d'un service | 209 023 | 9 830 355           | X                              | X  | X  | X  |
| Renforcement de l'offre de services de santé et Prévention des                                 |                                                  |         |                     |                                |    |    |    |



## Annexe 2 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 2 (Un appui au développement et au renforcement de la résilience)

| Pilier /<br>Axe/ Activités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Indicateur                                                        | Budget (en \$US) |               | Programmation financière en USD |             |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|---------------------------------|-------------|-------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                   | Qtité            | Coût unitaire | Coût total                      | AN 1        | AN 2        |
| Axe 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures, aux services sociaux de base ainsi que la création de la demande                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                   |                  |               | 353 194 192                     | 353 194 192 | 353 194 192 |
| Réhabilitation des infrastructures routières dans les provinces cibles                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Nombre de Km                                                      | 1 308            | 20 500        | 26 814 000                      | 10 250 000  | 10 250 000  |
| Aménagement des routes bitumées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Nombre de Km                                                      | 200              | 67 000        | 13 400 000                      | 6 700 000   | 3 350 000   |
| Aménagement systématique de routes et pistes dans les provinces cibles                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Nombre de Km                                                      | 2 520            | 20 500        | 51 660 000                      | 20 500 000  | 20 500 000  |
| Construction d'ouvrages de franchissement (ponts)                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Nombre d'ouvrages                                                 | 30               | 125 000       | 3 750 000                       | 1 875 000   | 1 250 000   |
| Électrifier par des moyens solaires les infrastructures sociocommunautaires (Centres de santé, écoles, centres communautaires, institutions), des infrastructures de base (pompes, marchés, lieux de rassemblement, voies de transport, etc.) et des infrastructures productives (équipements pour la transformation agricole, réfrigération, stockage) | Nombre d'infrastructures sociéconomiques dotées d'énergie solaire | 200              | 30 000        | 6 000 000                       | 2 100 000   | 2 100 000   |
| Construction de salles de classe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Nombre de classe                                                  | 1 883            | 25 000        | 47 075 000                      | 20 000 000  | 20 000 000  |
| Acquisition de tables bancs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Nombre de tables                                                  | 33 095           | 167           | 5 526 865                       | 2 839 000   | 2 171 000   |
| Construction de points d'eau en milieu scolaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Nombre de points d'eau                                            | 210              | 25 000        | 5 250 000                       | 2 000 000   | 2 000 000   |
| Construction de bloc latrines séparés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Nombre de latrines                                                | 1 296            | 6 450         | 8 359 200                       | 3 225 000   | 3 225 000   |

|                                                                                                                     |                                                                    |         |         |            |            |            |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------|---------|------------|------------|------------|------------|
| Recrutement et paiement de subsides d'enseignants du primaire (volontaires)                                         | Nombre d'enseignants (volontaires) du primaire recrutés et appuyés | 2 290   | 2 700   | 6 183 000  | 2 061 000  | 2 061 000  | 2 061 000  |
| Recrutement d'enseignants du secondaire (volontaires)                                                               | Nombre d'enseignants (volontaires) recrutés et appuyés             | 755     | 4 509   | 3 404 295  | 1134765    | 1134765    | 1134765    |
| Formation à l'appropriation du programme tchadien                                                                   | Nombre d'enseignants formés                                        | 1 019   | 2 300   | 2 343 700  | 920 000    | 920 000    | 43 700     |
| Manuel Guide enseignant                                                                                             | Nombre de manuel                                                   | 47 778  | 20      | 955 560    | 360 000    | 360 000    | 55 560     |
| Education de base Non Formelle (9 à 14 ans)                                                                         | Nombre d'enseignants pour l'Education de base non formelle         | 156     | 300     | 46 800     | 15 600     | 15 600     | 15 600     |
| Programme cantine scolaire                                                                                          | Nombre d'élèves                                                    | 110 000 | 294     | 32 373 000 | 10 791 000 | 10 791 000 | 10 791 000 |
| Intrants pédagogiques                                                                                               | Nombre d'élèves bénéficiant du matériel scolaire                   | 120 000 | 5       | 600 000    | 200 000    | 200 000    | 200 000    |
| Renforcement des capacités des enseignants                                                                          | Nombre d'enseignants formés                                        | 12 600  | 150     | 1 890 000  | 975 000    | 600 000    | 315 000    |
| Réhabilitation / extension d'un hôpital de district                                                                 | Nombre d'hôpitaux réhabilités/ construits                          | 7       | 170 000 | 1 190 000  | 510 000    | 510 000    | 170 000    |
| Réhabilitation / construction / extension de centres de santé                                                       | Nombre de Centres de santé réhabilités/ construits                 | 184     | 110 833 | 20 393 272 | 8 866 640  | 6 095 815  | 5 430 817  |
| Fourniture de 07 Ambulances aux centres de santé et 02 Ambulances à deux Hôpitaux de District                       | Nombre d'ambulances acquises                                       | 9       | 100 000 | 900 000    | 400 000    | 300 000    | 200 000    |
| Equipement en énergie solaire de cinq (05) centres de santé et deux (02) hôpitaux de District dans les zones cibles | Nombre d'établissements sanitaires dotés en énergie solaire        | 7       | 200 000 | 1 400 000  | 600 000    | 400 000    | 400 000    |
| Equipement Labo des Hôpitaux de district                                                                            | Nombre de Labo                                                     | 4       | 150 000 | 600 000    | 300 000    | 150 000    | 150 000    |
| Banque de sang                                                                                                      | Nombre de Banque de sang                                           | 4       | 100 000 | 400 000    | 200 000    | 100 000    | 100 000    |
| Réhabilitation, équipement et/ou appui au fonctionnement des Centres Intégrés de Service Multisectoriels (CISM)     | Nombre de CISM                                                     | 3       | 150 000 | 450 000    | 150 000    | 150 000    | 150 000    |

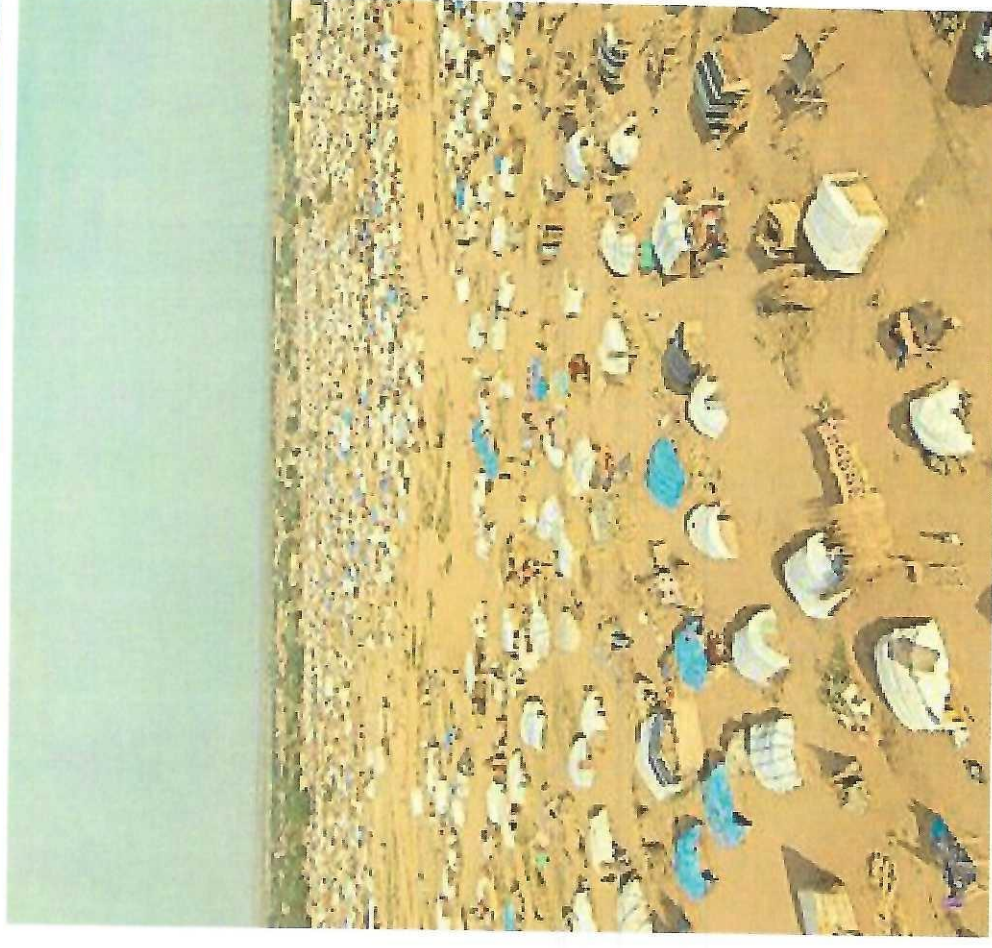
|                                                                                                                                                                                                                                          |                                     |         |            |            |            |            |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Personnel de santé additionnel (volontaires)                                                                                                                                                                                             | Nombre de personnels additionnels   | 450     | 510        | 229 500    | 76 500     | 76 500     | 76 500     |
| Renforcement du système de l'état civil à travers l'installation d'un Centre de délivrance d'actes d'état civil dans les différents départements                                                                                         | Nombre de centre d'état civil       | 22      | 50 000     | 1 100 000  | 400 000    | 400 000    | 300 000    |
| Fourniture des médicaments essentiels et des vaccins contre la rougeole pour les soins de santé primaires et les activités des agents de santé communautaires.                                                                           | 50                                  | 500 000 | 25 000 000 | 11 000 000 | 8 000 000  | 8 000 000  | 6 000 000  |
| Construction/Réhabilitation de points d'eau résilients au climat (Forages avec PMH ; PEA "a- énergie solaire) - dans les communautés, les institutions (Ecoles, Centre de Santé...) et places publiques (marchés ; gares routières, ...) | Nombre points d'eau                 | 250     | 45 000     | 11 250 000 | 4 500 000  | 4 050 000  | 2 700 000  |
| Assainissement et hygiène dans les communautés (ATPC) et les institutions et places publiques (ATPE, PCI, etc.)                                                                                                                          | Nombre structures                   | 250     | 2 000      | 500 000    | 200 000    | 180 000    | 120 000    |
| Construction d'installations sanitaires (latrines et stations de lavage des mains) dans les institutions (écoles, centre de santé) - Bloc 2 ou 3 cabines x 240 communautés x2 institutions par communauté                                | Nombre d'institution bénéficiaire   | 2 250   | 3 000      | 6 750 000  | 3 750 000  | 1 800 000  | 1 200 000  |
| Renforcement de sept (07) centres de soins de santé primaires par le biais d'un partenariat (consortium) avec une ONG médicale/ INGO (PCA) (renforcement des systèmes/services de soins de santé primaires).                             | Nombre de centre de soins renforcés | 7       | 700 000    | 4 900 000  | 2 100 000  | 1 400 000  | 1 400 000  |
| Fournitures infants santé-VIH                                                                                                                                                                                                            | Nombre de centre santé              | 250     | 250 000    | 62 500 000 | 25 000 000 | 18 750 000 | 18 750 000 |
| Axe 2: Renforcer les moyens d'existence des communautés affectées en vue d'une inclusion économique locale                                                                                                                               |                                     |         |            | 55 945 000 | 55 945 000 | 40 845 000 |            |
| Conduite d'une analyse socio-économique approfondie de l'impact de la crise sur le Tchad et plus particulièrement sur les trois provinces les plus affectées.                                                                            | Rapport d'analyse                   | 1       | 100 000    | 100 000    | 100 000    | 0          | 0          |

|                                                                                                                                                                                                                 |                               |        |         |            |            |           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------|---------|------------|------------|-----------|-----------|
| Mise en place des transferts monétaires et des services complémentaires en compétences de vie courantes aux ménages les plus vulnérables, y compris les familles d'accueil de personnes réfugiées et retournées | Nombre de bénéficiaires       | 15 000 | 1 000   | 15 000 000 | 10 000 000 | 5 000 000 |           |
| Renforcement de capacités des jeunes et des femmes en entrepreneuriat et en développement d'activités génératrices de revenus (AGR)                                                                             | Nombre de bénéficiaires       | 33 900 | 200     | 6 780 000  | 3 200 000  | 2 000 000 | 1 580 000 |
| Octroi de subventions aux micros, petites et moyennes petites et moyennes entreprises                                                                                                                           | Nombre de bénéficiaires       | 500    | 15 000  | 7 500 000  | 2 000 000  | 500 000   | 5 000 000 |
| Développement d'infrastructures communautaires, y compris des ouvrages agricoles et des points d'eau pour l'élevage, à travers l'approche HIMO (cash for Work)                                                  | Nombre d'ouvrages             | 184    | 10 000  | 1 840 000  | 900 000    | 600 000   | 340 000   |
| Assistance technique au service public de l'emploi pour la mise en œuvre des programmes de formation sur la mutualité et la vie associative pour les bénéficiaires.                                             | Rapport de formation          | 147    | 5 000   | 735 000    | 300 000    | 325 000   | 110 000   |
| Mise à disposition de kits de production ou de transformation de produits locaux, notamment en faveur des jeunes et des femmes                                                                                  | Nombre de kit                 | 33 900 | 500     | 16 950 000 | 8 305 500  | 4 915 500 | 3 729 000 |
| Appui à la structuration, au renforcement des capacités et au fonctionnement des incubateurs                                                                                                                    | Nombre de session             | 4      | 100 000 | 400 000    | 200 000    | 100 000   | 100 000   |
| Appui à l'identification des initiatives innovantes portées par les jeunes et les femmes                                                                                                                        | Rapport d'étude               | 3      | 400 000 | 1 200 000  | 400 000    | 400 000   | 400 000   |
| Soutien à la protection des groupes vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, les personnes survivantes des VBG, les personnes handicapées et autres                                                | Nombre de personnes assistées | 4      | 300 000 | 1 200 000  | 300 000    | 600 000   | 300 000   |
| Appui aux structures éducatives et professionnelles pour faciliter la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes et adoléscent dans les zones cibles                                                           | Nombre de structures appuyées | 10     | 15 000  | 150 000    | 75 000     | 45 000    | 30 000    |

|                                                                                                                                                                                               |                                        |       |         |             |             |             |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Mise en place d'unités de transformation des produits et sous-produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, IGA/MPE                                                                          | Nombre d'unité de transformation       | 15    | 50 000  | 750 000     | 250 000     | 400 000     | 100 000     |
| Appui au développement de partenariats public-privé (PPP) au niveau local dans le secteur EAH (Délégations)                                                                                   | Nbre de session de formation (CPA)     | 12    | 20 000  | 240 000     | 80 000      | 80 000      | 80000       |
| Conduite d'une étude de faisabilité de mise en place d'un fonds de garantie en soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes                                                           | Nbre d'étude                           | 1     | 100 000 | 100 000     | 100 000     | 0           | 0           |
| Rénovation ou construction de marchés communautaires ou provinciaux                                                                                                                           | Nbre de marché construits/ réhabilités | 6     | 500 000 | 3 000 000   | 1 000 000   | 1 000 000   | 1000000     |
| Axe 3 : Améliorer la gestion de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques                                                                                             |                                        |       |         | 235 630 667 | 235 630 667 | 235 630 667 | 235 630 667 |
| Réalisation d'une évaluation approfondie des risques environnementaux dans les provinces cibles                                                                                               | Nombre d'étude                         | 12    | 100 000 | 1 200 000   | 400 000     | 400 000     | 400 000     |
| Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques, défis et enjeux liés à la gestion durable de l'environnement                                                   | Nombre de campagnes                    | 24    | 50 000  | 1 200 000   | 400 000     | 400 000     | 400000      |
| Aménagement d'ouvrages pour la maîtrise des eaux de surface : seuils d'épandage, bassins de rétention d'eau dans les oueds                                                                    | Nombre d'ouvrage                       | 435   | 195 000 | 84 825 000  | 15 600 000  | 39 000 000  | 30 225 000  |
| Aménagement de périmètres communautaires irrigués pour la production de cultures maraichères à haute valeur nutritionnelle et des cultures fourragères                                        | Nombre d'hectare                       | 2 870 | 50 000  | 143 500 000 | 50 000 000  | 50 000 000  | 43 500 000  |
| Distribution de semences maraichères à haute capacité germinative, à haut rendement et à haut pouvoir calorifique                                                                             | Nombre d'OP                            | 320   | 1 000   | 320 000     | 110 000     | 110 000     | 100 000     |
| Mise en œuvre de programmes de promotion et de production du compost pour la fertilisation de sols (sensibilisation, formations, mise à disposition de subvention ou d'accès au micro-crédit) | Nombre de programme                    | 320   | 200     | 64 000      | 24 000      | 22 000      | 18 000      |
| Développement de solutions alternatives à l'usage du bois d'énergie (promotion du biogaz, du gaz à butane, etc.)                                                                              | Nbre de ménage                         | 2 000 | 800     | 1 600 000   | 800 000     | 480 000     | 320 000     |

|                                                                                                                                                                                                   |                               |     |         |                   |                   |                    |                    |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----|---------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|-----------|
| Mise œuvre de programmes intensifs de restauration des espaces naturels dénutrés et/ou déboisés : sensibilisation, formations, réalisation des travaux de reboisement à travers le cash-for-work. | Nombre de programme           | 1   | 50 000  | 50 000            | 50 000            | 50 000             | 0                  | 0         |
| Renforcement des capacités techniques et productives des femmes et des jeunes engagés dans l'agriculture, l'élevage et l'artisanat                                                                | Nombre de session             | 1   | 25 000  | 25 000            | 25 000            | 25 000             | 0                  | 0         |
| Renforcement des capacités d'alerte précoce, d'action précoce et de préparation, la coordination verticale entre les niveaux national, provincial et communautaire                                | Nombre de structures appuyées | 1   | 30 000  | 30 000            | 30 000            | 30 000             | 0                  |           |
| Aménagement de barrage souterrain (faciliter l'accès à l'eau en zone de socle, le maraîchage et abreuvement du cheptel)                                                                           | Nombre d'ouvrages             | 20  | 100 000 | 2 000 000         | 1 000 000         | 1 000 000          | 1 000 000          | 0         |
| Renforcer la résilience des systèmes de production agropastorale avec la création des banques céréalières et des aliments de bétails                                                              | Nombre de banque de céréale   | 37  | 16 667  | 616 667           | 250 000           | 250 000            | 250 000            | 116 667   |
| Appui au suivi des ressources en eau (souterraines et de surface) et au renforcement du système national d'alerte précoce sur les inondations et sécheresses                                      | Nombre de session             | 1   | 200 000 | 200 000           | 200 000           | 200 000            | 0                  | 0         |
| Amenagement des axes de couloir de transhumance et aires de stationnement                                                                                                                         | Nombre de Km                  | 300 | 2 500   | 750 000           | 250 000           | 250 000            | 250 000            | 250 000   |
| Appui à la mise en œuvre du plan national d'adaptation au changement climatique et à la CDN                                                                                                       | Nombre de session             | 1   | 250 000 | 250 000           | 100 000           | 100 000            | 100 000            | 50 000    |
| <b>Axe 4 : Transformation des sites de réfugiés, retournés et communautés hostes en pôles économiques</b>                                                                                         |                               |     |         | <b>59 430 000</b> | <b>59 430 000</b> | <b>118 860 000</b> | <b>178 290 000</b> |           |
| Planification spatiale intégrée des camps de réfugiés (incl: mobilisation et engagement des parties prenantes, délimitation des sites, conception des plans d'urbanisme, ateliers de validation)  |                               | -   |         | 5 850 000         | 1 950 000         | 1 950 000          | 1 950 000          | 1 950 000 |

|                                                                                                                                   |   |  |                    |                    |                    |                    |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Sécurisation foncière et processus de villagisation des camps de réfugiés (dialogue, gestion des demandes, production des titres) | - |  | 2 850 000          | 950 000            | 950 000            | 950 000            | 950 000           |
| Mise en œuvre des plans d'urbanisme de détail (travaux, végétalisation, travaux publics)                                          | - |  | 50 730 000         | 16 910 000         | 16 910 000         | 16 910 000         | 16 910 000        |
| <b>TOTAL GENERAL des axes (1+2+3+4) du pilier 2</b>                                                                               |   |  | <b>705 199 859</b> | <b>705 199 859</b> | <b>705 199 859</b> | <b>764 529 859</b> | <b>808959 859</b> |



## Annexe 3 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 3 (Engagements Communautaires, Redevabilité et Cohésion Sociale)

| Pilier / Axe/ Activités                                                                                                                                                                                                                            | Indicateur       | Ref | Cible   | Budget (en \$US) |               |            | Programmation financière en USD |           |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----|---------|------------------|---------------|------------|---------------------------------|-----------|-----------|
|                                                                                                                                                                                                                                                    |                  |     |         | Qtité            | Coût unitaire | Coût total | AN 1                            | AN 2      | AN 3      |
| <b>Axe 1 : Promouvoir la génération et l'utilisation des données basées sur les évidences</b>                                                                                                                                                      |                  |     |         |                  |               | 1 058 000  | 708 000                         | 100 000   | 250 000   |
| Conduire une analyse de conflit sensible au genre                                                                                                                                                                                                  | Rapport d'études | 1   | 60 000  | 60 000           | 60 000        |            |                                 |           |           |
| Recrutement d'un consultant pour appuyer la phase préparatoire du pilier Engagement Communautaire, Redevabilité et Cohésion Sociale                                                                                                                |                  | 1   | 48 000  | 48 000           | 48 000        |            |                                 |           |           |
| Production de données sociales et comportementales pour orienter la planification la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités                                                                                                         |                  | 5   | 150 000 | 750 000          | 500 000       | 250 000    |                                 |           |           |
| Appui au déploiement du mécanisme de l'OPÉG / Observatoire du Genre dans la zone Est et en assurer la vulgarisation                                                                                                                                |                  | 4   | 50 000  | 200 000          | 100 000       | 100 000    |                                 |           |           |
| <b>Axe 2 : Créer un environnement favorable à la redevabilité humanitaire et de développement</b>                                                                                                                                                  |                  |     |         |                  |               | 12 600 000 | 4 280 000                       | 4 250 000 | 4 070 000 |
| Développement des partenariats stratégiques avec les leaders traditionnels, religieux et administratifs, associations / groupements de jeunes et de femmes pour soutenir les activités de promotion des pratiques positives et la cohésion sociale |                  | 30  | 300 000 | 9 000 000        | 3 000 000     | 3 000 000  | 3 000 000                       |           |           |

|                                                                                                                                                                                                       |     |        |         |         |           |         |         |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|--------|---------|---------|-----------|---------|---------|--|
| Renforcer les capacités des familles et des communautés dans la prise en charge et dans la réduction des risques de violence faites aux enfants                                                       | 20  | 12 000 | 240 000 | 100 000 | 70 000    | 70 000  |         |  |
| Développement d'une dynamique communautaire dans les villages des communautés hôtes et réfugiés.                                                                                                      | 100 | 30 000 | 300 000 | 100 000 | 1 000 000 | 100 000 |         |  |
| Former les communautés et les autorités locales des zones frontalières aux moyens pacifiques de résoudre les conflits                                                                                 | 8   | 15 000 | 120 000 | 60 000  | 60 000    |         |         |  |
| Renforcer les capacités de protection en matière d'interventions dans le domaine de la justice/de l'état de droit et de la sécurité communautaire                                                     | 8   | 15 000 | 120 000 | 60 000  | 60 000    |         |         |  |
| Renforcer les capacités d'alerte précoce, d'action préparatoire, coordination verticale entre les niveaux national, provincial et communautaire à travers les structures de coordination existantes   | 8   | 15 000 | 120 000 | 60 000  | 60 000    |         |         |  |
| <b>Axe 3 : Promouvoir la cohésion sociale</b>                                                                                                                                                         |     |        |         | 971 000 | 330 000   | 325 000 | 316 000 |  |
| Renforcer la redevabilité envers les populations affectées à travers la diffusion des informations opportunes et vitales sur les services disponibles et la mise en place de mécanismes de feed-back. | 30  | 75 000 | 225 000 | 750 000 | 750 000   |         |         |  |
| Fournir de petites subventions pour soutenir des initiatives communautaires inclusives qui promeuvent les valeurs de solidarité, d'harmonie culturelle et de tolérance                                | 15  | 20 000 | 300 000 | 100 000 | 100 000   | 100 000 |         |  |

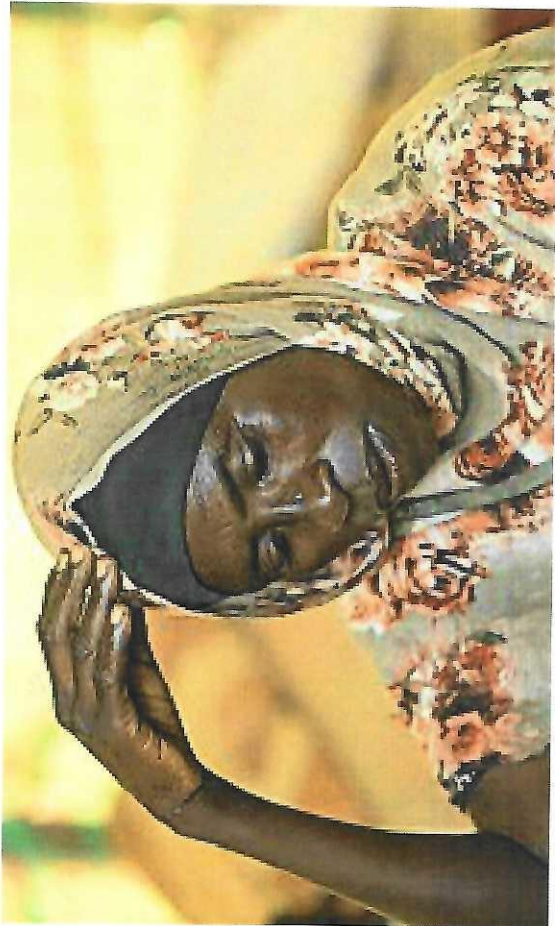


|                                                                                                                                                                                                   |    |         |           |         |            |            |            |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------|-----------|---------|------------|------------|------------|-----------|
| Renforcement des mécanismes locaux de concertation pour la cohésion sociale au niveau départementale pour les 4 province                                                                          | 12 | 135 000 | 1 620 000 | 410 000 | 605 000    | 605 000    |            |           |
| Renforcement de capacités des autorités locales (administratives et communautaires) pour l'intégration des besoins des différents acteurs et populations dans le processus de la cohésion sociale | 4  | 70 000  | 280 000   | 93 000  | 93 000     | 94 000     |            |           |
| Renforcement des mécanismes de participation des enfants, des jeunes et des communautés dans les processus de planification, de budgétisation, et de suivi au niveau déconcentré                  | 4  | 50 000  | 200 000   | 100 000 | 100 000    |            |            |           |
| TOTAL GENERAL des axes (1+2+3+4) du pilier 3                                                                                                                                                      |    |         |           |         | 32 884 000 | 12 761 000 | 10 173 000 | 9 950 000 |

## Annexe 4 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 4 (Sécurité des frontières et dans les provinces de l'Est)

| Pilier / Axe/ Activités                                                      | Indicateur | Réf | Cible   | Budget (en \$US) |               |             | Programmation financière en USD |            |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|-----|---------|------------------|---------------|-------------|---------------------------------|------------|------------|
| Axe 1 : Sécurisation des frontières                                          |            |     |         | Qtité            | Coût unitaire | Coût total  | AN 1                            | AN 2       | AN 3       |
| Alimentation et entretien des forces de défense et de sécurité ;             |            |     | 36 mois |                  | 3 500 000     | 126 000 000 | 42 000 000                      | 42 000 000 | 42 000 000 |
| Carburant ;                                                                  |            |     | 36 mois |                  | 1 500 000     | 54 000 000  | 18 000 000                      | 18 000 000 | 18 000 000 |
| Logistiques ;                                                                |            |     | 36 mois |                  | 2 000 000     | 72 000 000  | 24 000 000                      | 24 000 000 | 24 000 000 |
| Total axe1                                                                   |            |     |         |                  |               | 252 000 000 | 84 000 000                      | 84 000 000 | 84 000 000 |
| Axe 2 : Sécurité publique, y compris les camps                               |            |     |         |                  |               |             |                                 |            |            |
| Acquisition de moyens de roulants (véhicules)                                |            |     | 40      |                  | 88 811        | 3 552 440   | 1 776 220                       | 1 776 220  |            |
| Logistique (PGA et renseignements)                                           |            |     | 3       |                  | 12 501 500    | 37 504 500  | 12 501 500                      | 12 501 500 | 12 501 500 |
| Augmentation des effectifs de la sécurité intérieure                         |            |     | 600     |                  | 10 000        | 6 000 000   | 2 000 000                       | 2 000 000  | 2 000 000  |
| Réhabilitation des postes de contrôle                                        |            |     | 4       |                  | 10 000        | 40 000      | 40 000                          |            |            |
| Total axe 2                                                                  |            |     |         |                  |               | 47 096 940  | 16 317 720                      | 16 277 720 | 14 501 500 |
| Axe 3 : Prise en charge des militaires désarmés en provenance du Soudan      |            |     |         |                  |               |             |                                 |            |            |
| Profilage/triage                                                             |            |     | 1       |                  | 100 000       | 100 000     | 100 000                         |            |            |
| Analyse des besoins et orientations                                          |            |     | 1       |                  | 100 000       | 100 000     | 100 000                         |            |            |
| Processus de prise en charge psychologique et d'intégration socio-économique |            |     | 12      |                  | 20 000        | 240 000     | 80 000                          | 80 000     | 80000      |
| Renforcement des capacités sur les droits de l'homme                         |            |     | 8       |                  | 50 000        | 400 000     | 200 000                         | 200 000    |            |

|                                                                          |  |  |  |   |        |             |             |             |            |
|--------------------------------------------------------------------------|--|--|--|---|--------|-------------|-------------|-------------|------------|
| Communication et sensibilisation pour accès aux services sociaux de base |  |  |  |   |        |             |             |             |            |
| Total axe 3                                                              |  |  |  | 8 | 30 000 | 240 000     | 120 000     | 120 000     | 80 000     |
|                                                                          |  |  |  |   |        | 1 080 000   | 600 000     | 400 000     |            |
| Total general axes (1+2+3) du pilier 4                                   |  |  |  |   |        | 300 176 940 | 100 917 720 | 100 677 720 | 98 581 500 |



## Annexe 5 : Matrice de cadre de résultats du Pilier 5 (Coordination et suivi-évaluation)

| Pilier /                                                                                                                                                                                                                                                                          | Indicateur | Réf | Cible | Budget (en \$US) |               |            | Programmation financière en USD |         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----|-------|------------------|---------------|------------|---------------------------------|---------|---------|
| Axe/ Activités                                                                                                                                                                                                                                                                    |            |     |       | Qtité            | Cout unitaire | Cout total | AN 1                            | AN 2    | AN 3    |
| Axe 1 : Renforcement des capacités opérationnelles et techniques des institutions nationales et locales                                                                                                                                                                           |            |     |       |                  |               |            |                                 |         |         |
| Appui aux institutions sous-toutelles qui interviennent dans le suivi des activités (CNAAR et SPONGHA)                                                                                                                                                                            |            |     |       | 1                | 1 500 000     | 1 500 000  | 500 000                         | 500 000 | 500 000 |
| Mise en place au niveau provincial d'une assistance technique (Consultant) pour renforcer les capacités de planification et de coordination des réponses à la crise                                                                                                               |            |     |       | 4                | 36 000        | 144 000    | 72 000                          | 36 000  | 36 000  |
| Mise à disposition de moyens de fonctionnement et de coordination, au niveau provincial et cantonal                                                                                                                                                                               |            |     |       | 4                | 150 000       | 600 000    | 200 000                         | 200 000 | 200 000 |
| Mise à disposition de moyens logistiques & bureautiques                                                                                                                                                                                                                           |            |     |       | 24               | 50 000        | 1 200 000  | 600 000                         | 600 000 |         |
| Mise en place de centres des opérations d'urgence et des procédures des opérations dans les trois provinces et à Adre                                                                                                                                                             |            |     |       | 5                | 100 000       | 500 000    |                                 | 250 000 | 250 000 |
| Mettre en place un système d'alerte précoce et la conduite d'exercice de simulation                                                                                                                                                                                               |            |     |       | 10               | 50 000        | 500 000    | 250 000                         | 250 000 |         |
| Conduire d'études de risques, de vulnérabilité et de capacités                                                                                                                                                                                                                    |            |     |       | 4                | 40 000        | 160 000    | 80 000                          | 80 000  |         |
| Renforcer les capacités des équipes provinciales et de district en matière de planification et de gestion de l'information fondées sur des données probantes dans les secteurs de la santé, éducation, eau, assainissement et d'hygiène, des YBG et de la protection de l'enfance |            |     |       | 4                | 50 000        | 200 000    | 50 000                          | 100 000 | 50 000  |

|                                                                                                                                                                                                                                                   |  |  |     |        |                  |                  |                  |                  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|-----|--------|------------------|------------------|------------------|------------------|--|
| Soutien technique/ financier aux délégations provinciales de la Femme dans leur rôle de coordination des activités de prévention et réponse VBG                                                                                                   |  |  | 4   | 30 000 | 120 000          | 40 000           | 40 000           | 40 000           |  |
| Renforcement des capacités des acteurs locaux dans la programmation basée sur les risques                                                                                                                                                         |  |  | 200 | 500    | 100 000          | 50 000           | 50 000           |                  |  |
| Renforcement des capacités des membres des CPA/CDA sur la coordination pour la mise en œuvre des PDP/PDC et sur la budgétisation sensible à l'enfant                                                                                              |  |  | 4   | 30 000 | 120 000          | 60 000           | 60 000           |                  |  |
| Acquisition de VSAT pour 4 Gouvernorats                                                                                                                                                                                                           |  |  | 5   | 50 000 | 250 000          | 250 000          |                  |                  |  |
| Internet pour les 4 Gouvernorats et le Département d'Assongha                                                                                                                                                                                     |  |  | 180 | 90     | 16 200           | 5 400            | 5 400            | 5 400            |  |
| 1 kit de visio-conférence                                                                                                                                                                                                                         |  |  | 5   | 13 343 | 66 713,9         | 56 714           |                  |                  |  |
| Réhabilitation des infrastructures et équipements des institutions locales                                                                                                                                                                        |  |  | 24  | 50 000 | 1 200 000        | 600 000          | 600 000          |                  |  |
| <b>Total axe 1</b>                                                                                                                                                                                                                                |  |  |     |        | <b>6 676 914</b> | <b>2 824 114</b> | <b>2 771 400</b> | <b>1 081 400</b> |  |
| <b>Axe 2 : Planification, suivi et évaluation des actions sur le terrain</b>                                                                                                                                                                      |  |  |     |        |                  |                  |                  |                  |  |
| Évaluation des capacités existantes en matière de coordination et de suivi des réponses au niveau national et infranational                                                                                                                       |  |  | 4   | 18 000 | 72 000           | 72 000           |                  |                  |  |
| Appui à l'élaboration du PDP du Sila intégrant les options d'adaptation au changement climatique et en tenant compte des risques                                                                                                                  |  |  | 1   | 50 000 | 50 000           | 50 000           |                  |                  |  |
| Atelier de développement des capacités des fonctionnaires gouvernementaux et les structures non gouvernementales aux niveaux national et local sur les questions de planification et de coordination des actions humanitaires et de développement |  |  | 12  | 30 000 | 360 000          | 180 000          | 180 000          |                  |  |
| Mission de suivi et évaluation des actions humanitaires et de développement                                                                                                                                                                       |  |  | 24  | 20 000 | 480 000          | 160 000          | 160 000          | 160 000          |  |
| <b>Total axe 2</b>                                                                                                                                                                                                                                |  |  |     |        | <b>962 000</b>   | <b>462 000</b>   | <b>340 000</b>   | <b>160 000</b>   |  |

|                                                                                              |  |  |    |        |                  |                  |                  |                  |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|----|--------|------------------|------------------|------------------|------------------|--|
| <b>Axe 3 : Communication (horizontale et verticale)</b>                                      |  |  |    |        |                  |                  |                  |                  |  |
| Développer une plateforme de suivi et évaluation des activités humanitaires et développement |  |  | 4  | 30 000 | 120 000          | 80 000           | 20 000           | 20 000           |  |
| Organiser un forum des quatre provinces                                                      |  |  | 3  | 50 000 | 150 000          | 50 000           | 50 000           | 50 000           |  |
| Appui à la communication des CPA et CDA                                                      |  |  | 24 | 15 000 | 360 000          | 120 000          | 120 000          | 120 000          |  |
| <b>Total axe 3</b>                                                                           |  |  |    |        | <b>630 000</b>   | <b>250 000</b>   | <b>190 000</b>   | <b>190 000</b>   |  |
| <b>Total general axes (1+2+3) du pilier 5</b>                                                |  |  |    |        | <b>8 268 914</b> | <b>3 536 114</b> | <b>3 301 400</b> | <b>1 431 400</b> |  |

